

SERMONS
SUR LE
SPIRITISME

PRÊCHÉS A LA CATHÉDRALE DE METZ

Les 27, 28 & 29 Mai 1863

Par le R. P. LETIERCE

De la Compagnie de Jésus

RÉFUTÉS PAR UN SPIRITE DE METZ

PRÉCÉDÉS DE

CONSIDÉRATIONS SUR LA FOLIE SPIRITE



PARIS

DIDIER et Cie, Libraires
Quai des Augustins, 35.

LEDOYEN, Libraire
Palais Royal, Galerie d'Orléans, 34.

METZ

VERRONNAIS, Imprimeur-Libraire
Rue des Jardins, 44.

LINDEN, Libraire
Rue Pierre-Hardie, 1.

1863

PRIX: 1 FR. 50 — PAR LA POSTE: 1^r. 60.

R
315
70

ALOYS.
NS. S.J.

R315/70

SERMONS
SUR
LE SPIRITISME
RÉFUTÉS
PAR UN SPIRITE DE METZ

METZ, IMP. J. VERRONNAIS.

SERMONS

SUR

LE SPIRITISME

PRÊCHÉS A LA CATHÉDRALE DE METZ

Les 27, 28 & 29 Mai 1863

Par le R. P. LETIERCE

De la Compagnie de Jésus

RÉFUTÉS PAR UN SPIRITE DE METZ

PRÉCÉDÉS DE

CONSIDÉRATIONS SUR LA FOLIE SPIRITE



Nous croyons qu'il y a des faits qui ne sont point visibles à l'œil, point tangibles à la main, que le microscope ni le scalpel ne peuvent atteindre, si parfaits qu'on les suppose; qui échappent également au goût, à l'odorat et à l'ouïe, et qui cependant sont susceptibles d'être constatés avec une absolue certitude.

(Ch. JOUFFROY, préface des *Esquisses de philosophie morale*, p. 5.)

Non omni spiritui credere, sed probare spiritus si ex Deo sint.

Ne croyez pas à tout esprit, mais mettez-les à l'épreuve pour voir s'ils viennent de Dieu.

(MAXIME tirée de l'Évangile par le R. P. NAMRON, de la Cie de Jésus. — Voir sa brochure sur le Spiritisme.)

PARIS

DIDIER et Cie, Libraires
Quai des Augustins, 35.

LEDOYEN, Libraire
Palais Royal, Galerie d'Orléans, 31.

METZ

VERRONNAIS, Imprimeur-Libraire
Rue des Jardins, 14.

LINDEN, Libraire
Rue Pierre-Hardie, 1.

1863

A MONSIEUR ALLAN KARDEC

A PARIS.

MONSIEUR ET CHER MAITRE,

Daignerez-vous accepter la dédicace de cette modeste plaidoirie en faveur du Spiritisme, de ce cri d'indignation d'un Spirite contre les attaques qu'il a entendu diriger contre notre sublime morale ? Ce serait pour moi le témoignage le plus certain que ces pages sont dictées par cet esprit de modération que nous admirons chaque jour dans vos écrits, et qui devrait nous guider dans toutes nos luttes. Acceptez-le comme l'essai inexpérimenté d'un de vos récents adeptes, comme la profession de foi d'un vrai croyant. Si mes efforts sont heureux, j'en attribuerai le succès à votre haut patronage ; si ma voix inhabile ne trouve pas d'écho, le Spiritisme ne manquera pas d'autres défenseurs, et j'aurai pour moi, avec la satisfaction de ma conscience, le bonheur d'avoir été approuvé par l'Apôtre immortel de notre philosophie.

UN SPIRITE DE METZ.

Metz, le 10 Juin 1863.

PRÉFACE.

Nous croyons qu'il y a des faits qui ne sont point visibles à l'œil, point tangibles à la main, que le microscope ni le scalpel ne peuvent atteindre, si parfaits qu'on les suppose; qui échappent également au goût, à l'odorat et à l'ouïe, et qui cependant sont susceptibles d'être constatés avec une absolue certitude.

(CH. JOUFFROY, préface des *Esquisses de philosophie morale*, p. 5.)

Nolite omni spiritui credere, sed probare spiritus si ex Deo sint.

Ne croyez pas à tout esprit, mais mettez-les à l'épreuve pour voir s'ils viennent de Dieu.

(MAXIME tirée de l'Évangile par le R. P. NAMPON, de la Cie de Jésus. — Voir sa brochure sur le Spiritisme.)

Depuis que le Spiritisme, d'abord distraction à la mode, est devenu la question philosophique, le problème moral qui agite le plus violemment la masse des intelligences, il s'imprime tous les jours des discours et des brochures pour ou contre cette théorie nouvelle. Ce n'est pas pour obéir à cette espèce de besoin d'écrire et d'argumenter, que je livre au lecteur ce qui va suivre : jamais l'idée de défendre publiquement mes convictions

ne me fût venue sans la circonstance qui s'est présentée il y a quelques jours au milieu de nous. Bien d'autres en effet, plus habiles et plus autorisés que moi, peuvent consacrer à la défense du Spiritisme leurs talents incontestés; nous, *l'ignotum vulgus* des croyants, nous n'avons qu'à croire et à les admirer, après avoir discuté toutefois leurs arguments, aussi bien que ceux de nos adversaires. Mais je n'ai pu entendre les accusations multipliées dont notre doctrine a été l'objet de la part d'un ministre de la religion, sans me dire : nous ne devons pas laisser aux catholiques l'impression, plus que fâcheuse pour nous, — on le verra par tous les griefs qu'on nous a imputés, — qui résulterait infailliblement des paroles du prêtre. Que la crainte de voir ébranler ses convictions religieuses l'égarer, nous ne songeons pas à nous en étonner, quoique le Spiritisme, comme nous le démontrerons tout à l'heure, n'attaque en rien les véritables dogmes catholiques; mais nous ne saurions nous taire, quand on nous accuse d'être des faussaires, des conspirateurs, des impies. Nous ne prêchons pas la doctrine à tout venant, laissant au temps le soin d'apporter partout la lumière et espérant que le jour de la conversion générale n'est pas éloigné; mais quand nous nous sentons en butte à des attaques aussi

virulentes, à des accusations qui n'ont de fondement que dans l'esprit de parti de ceux qui les lancent, nous nous défendons; c'est non-seulement notre droit, mais notre devoir. A toutes les injures ou les railleries dont on nous accable, nous essayons d'opposer une ferme modération; aux injures, nous répondons par le dédain; aux railleries, par des arguments: l'impartialité du lecteur jugera entre nos adversaires et nous.

Qu'on ne cherche pas dans cette modeste brochure une défense en règle du Spiritisme, et encore moins un exposé de la doctrine; je le répète, des plumes mieux douées l'ont fait avant moi, et je serais mal avisé ici à venir dire, en d'autres termes, ce que les maîtres vénérés de la science ont déjà si bien exprimé. Je demande donc au lecteur toute son indulgence; si le succès ne répond pas à mon attente, loin de m'en étonner, je prierai seulement le public de ne pas me taxer de prétention: un accusé a-t-il besoin d'être éloquent pour se défendre, et, parce qu'il se sent la langue mal habile, faut-il pour cela qu'il se laisse condamner sans mot dire?

Ceci ne s'adresse pas seulement aux Spirites. Le

plaidoyer peut présenter quelque intérêt pour tous ceux qui ont entendu le réquisitoire, s'ils ne voient pas avec indifférence la lutte qui agite en ce moment tous les esprits, lutte qui se terminera, nous l'espérons, par le triomphe de la vérité.



DE LA FOLIE SPIRITE.



Un des arguments les plus puissants que nos adversaires aient trouvés jusqu'à ce jour contre le Spiritisme, — et Dieu sait s'ils sont habiles à en chercher, — un de ceux qu'ils croient sans réplique, qui doit infailliblement, à leur avis, nous écraser, nous et notre doctrine, c'est celui qu'ils tirent du danger des études spirites pour la raison humaine. Il est donc nécessaire de combattre leurs insinuations en discutant d'abord leurs chiffres, et en examinant ensuite par le raisonnement direct quelle peut et doit être l'influence du Spiritisme sur notre raison.

Nous allons étudier successivement les trois questions suivantes :

Les cas de folie produite par le Spiritisme sont-ils aussi nombreux que le prétendent certaines personnes ?

Le Spiritisme étudié d'une manière intelligente peut-il conduire à la folie ?

Enfin ne peut-il-pas, dans beaucoup de cas, préserver certains esprits faibles du danger de la démence ?

Nous ne prendrons pas un à un, pour les discuter, les chiffres de nos adversaires, pour examiner quel degré de confiance on doit leur accorder ; ce serait un travail de statistique qui ne manquerait pas sans doute d'une certaine utilité, mais dont l'examen pourrait-être trop fastidieux pour nos lecteurs. Nous pouvons au moins donner une idée de la bonne foi de certains détracteurs de notre théorie, en montrant quelques exemples de ce que leur imagination est capable d'enfanter.

A propos d'une attaque de ce genre dirigée contre nous, nous écrivions dernièrement au *Courrier de la Moselle*, à Metz, la lettre suivante, que nous reproduisons en entier.

« Metz, le 7 Avril 1863.

» Monsieur le Rédacteur,

» Quelques lignes du *Courrier de la Moselle*, du jeudi
» 2 avril, qui me tombe sous la main, m'inspirent la

» réponse suivante, que je vous prie d'insérer dans
» votre plus prochain numéro. — Voici ces lignes :

« *Dans une seule des maisons de santé des environs de
» Lyon, on compte quarante personnes atteintes d'aliéna-
» tion mentale pour cause de Spiritisme.* »

» Nous ne répondrions jamais à ces prétendues statis-
» tiques, émises dans un but évident d'attaque contre le
» Spiritisme, persuadés que nous sommes qu'elles pro-
» duisent un effet tout contraire à celui qu'on en attend,
» si nous ne craignons que notre silence ne passât aux
» yeux de quelques personnes pour une adhésion.

» Une première question : Ce chiffre est-il exact ?
» Un simple zéro de plus n'échappe-t-il pas quelquefois,
» par hasard, à la plume des correspondants du
» *Courrier de Lyon* ? Je le crains bien, et ce qui tend
» à le prouver, c'est un article dans le même sens,
» extrait par la *Gironde de Bordeaux*, et par la *Presse*,
» du *Salut Public de Lyon*, et où M. Burlet, interne
» d'hôpital, s'étend avec complaisance sur six cas de
» folie spirite observés dans un des hôpitaux de cette
» ville. S'il y avait quarante aliénés spirites dans une
» seule maison, M. Burlet, dans la même ville, se ferait-
» il un argument, qu'il croit sans réplique de ces six
» cas isolés ? Je ne le crois pas. Ceci posé, laissons les
» chiffres de côté, et répondons, en peu de mots, au

» fond même de ces attaques, qui est celui-ci : *Le Spiritisme est une puissante cause de folie.*

» En attribuant au Spiritisme tous les cas d'aliénation mentale observés sur ses adeptes, nos adversaires me font assez l'effet de joueurs qui, perdant à côté d'une personne, attribuent à l'influence de cette personne leur mauvaise fortune. Il en est à peu près de même ici. Parce que le Spiritisme et la folie coexistent parfois, celle-ci est-elle nécessairement la conséquence de celui-là ?

» Mais ces aliénés n'étaient pas seulement spirites, ils étaient aussi commerçants, médecins ou avocats ; ils étaient savants, artistes ou littérateurs ; mariés, pères de famille ou amoureux. Pourquoi ne pas attribuer aussi bien leur folie aux soucis de leurs professions, aux préoccupations de leurs œuvres, à leurs affections souvent déçues ? Et vous partirez de là pour défendre aux gens d'être avocats, artistes, ou pères de famille, parce qu'ils auraient ainsi moins de chance d'être aliénés.

» Mais dites-vous, puisque le Spiritisme n'est pas nécessaire à l'humanité, pourquoi ajouter cette cause de folie à toutes celles trop nombreuses déjà qui existaient auparavant ? C'est vrai : mais ne peut-on pas se passer aussi de poésie ? Et, parce que *Le Tasse* est mort

» fou à l'hôpital, et que Galilée, ce qui ne vaut guère
» mieux, a expié par une injuste persécution le crime
» d'avoir eu trop de génie, faut-il proscrire le culte de
» la poésie et l'étude des sciences, dont l'humanité
» peut bien à la rigueur se dispenser? Sans compter
» les cas de folie produite par les sermons sur l'enfer,
» ou autres du même genre, que personne ne s'avise
» d'interdire.

» Le Spiritisme peut être une cause déterminante de
» folie: pourquoi ne le reconnâtrions-nous pas? Il a
» cela de commun avec toutes les idées et les sentiments
» qui peuvent absorber le cœur ou l'esprit humain, au
» point d'être plus forts que la raison. Mais ce que nous
» contestons, se sont les chiffres d'abord, et ensuite les
» déductions qu'on prétend en tirer. Le peu d'espace
» dont nous disposons nous empêche de réfuter à notre
» aise ces déductions. Pour terminer cette réponse
» déjà trop longue, notons seulement en passant que
» beaucoup de cercles spirites sont fréquentés et plu-
» sieurs présidés par des médecins, qui valent bien
» parfois comme juges de cette question, les correspon-
» dants des journaux de Lyon, fussent-ils internes
» d'hôpitaux. A vos lecteurs de juger. »

Voilà comment nous avons cru devoir répondre, autant que nous le permettait le peu d'étendue d'une lettre, à ces attaques dont le Spiritisme est chaque jour l'objet.

Cette lettre contient en germe tous les arguments que nous nous sommes proposé de développer contre la folie spirite, excepté le dernier, difficile à exposer si brièvement sans l'appuyer de preuves, et dont nous parlerons tout à l'heure.

Elle suffit, je crois, pour édifier nos lecteurs sur l'exagération des chiffres de nos adversaires. Cette exagération chez eux est souvent involontaire; beaucoup, j'en conviens, sont de bonne foi, ils se trompent seulement parce qu'ils jugent avec des opinions préconçues. On est si naturellement porté à apprécier une chose à son point de vue propre, à expliquer le même fait par des considérations de nature très-différente, souvent même radicalement opposée, suivant les influences externes ou internes qui agissent sur nous, sans sortir pour cela, ou sans croire sortir du moins de la vérité! C'est ainsi, par exemple, que dans la guerre, un soldat ne voit que de la gloire à conquérir, un artiste des tableaux à peindre, un propriétaire des impôts à payer, un lâche des dangers qu'il redoute, un chirurgien des membres à amputer, sans qu'aucun d'eux puisse, malgré lui, y trouver autre chose.

De même nos adversaires acharnés, les *spiritophobes*, si je puis m'exprimer ainsi, voient partout l'influence funeste du Spiritisme, préoccupés qu'ils sont de leurs idées antérieures, comme un fermier qui croirait avoir

un renard dans sa basse-cour serait disposé à lui attribuer la disparition de toutes les poules qu'il plairait à un voleur adroit de lui enlever.

Et puis, à propos d'une question palpitante d'intérêt et d'actualité comme celle-ci, exécuter une charge à fond de train sur les partisans de l'idée nouvelle, est souvent une si belle occasion de briller et de déployer ses talents ! M. Burlet pouvait-il trouver une thèse neuve dans l'étude des cas de folie par ambition, par amour, etc. ? Non ; tout le monde en avait parlé avant lui. Au contraire, il prend six cas de folie qu'il explique par le Spiritisme, il les analyse longuement et complaisamment, et voilà un service éminent rendu à la science et à l'humanité ! On a vu des gens se faire un nom pour moins que cela.

Au moins M. Burlet et le *Courrier de Lyon* mettent-ils la société à l'abri de nos accès d'aliénation mentale ; tous les fous spirites, ils les enferment aux petites maisons ; sachons-leur gré de leur modération, tandis que tant d'autres de nos adversaires déclarent que le Spiritisme lui-même est une démence, qu'il faut être au moins fou, si l'on n'est imbécile pour en accepter la croyance : ce n'est pas tout à fait le *delirium tremens*, mais peu s'en faut. Au moins avoueront-ils que ces fous ne sont pas très-nuisibles aux gens raisonnables, en passant leur temps à s'instruire sur les plus hautes

questions de morale et de philosophie, à prêcher la charité, l'abnégation de soi-même et le dévouement aux autres. De plus ils ne partagent pas la manie ordinaire des autres fous, de vouloir forcer tout le monde à accepter leur idée dominante; la propagande n'est pas à l'ordre du jour parmi eux, ce qui renverse en passant l'accusation que quelques-uns leur lancent de vouloir fonder une religion nouvelle; ils poursuivent leurs modestes et laborieux travaux dans des réunions presque toujours intimes, sans s'occuper des railleries ou des injures dont on les poursuit; non-seulement ils n'attaquent jamais les premiers leurs adversaires, mais ils dédaignent souvent de répondre à leurs véhémentes satires, de sorte qu'on ne peut même pas dire toujours de nous :

Le Spirite est fort méchant,
Quand on l'attaque il se défend !

Est-ce là le type général du fou ?

Si cet argument de la folie spirite a été surtout répété avec persistance dans ces derniers temps, le motif en est bien simple. La doctrine nouvelle fait chaque jour des progrès *effrayants*, tels qu'il faudrait des chiffres pour en donner une idée, et ceci, malgré tout ce qu'on a pu imaginer pour la combattre; aussi, à bout de ressources, nos adversaires s'accrochent-ils avec empressement à cette dernière branche, si faible qu'elle soit,

croyant effrayer les personnes timorées , en montrant des dangers pour leur raison : voilà le secret de ces étonnantes statistiques.

Ne soyons pourtant pas trop absolus dans nos déclarations. Nous l'avons dit précédemment, le Spiritisme peut être une cause de folie ; mais ce qu'il est facile de démontrer, c'est qu'il n'en est pas ainsi pour les personnes qui l'étudient avec intelligence.

Toute manifestation spirite, surtout quand elle est accompagnée de phénomènes matériels, surpasse, au premier abord, la raison du vulgaire et effraie notre imagination ; il en a été ainsi pour la plupart des adeptes actuels du Spiritisme : il n'est donné qu'aux intelligences d'élite de pressentir la vérité sans étude préalable. Pour ces intelligences, de quelque manière qu'elles soient initiées à la doctrine nouvelle, cette initiation ne présente aucun danger. Habitué à ne jamais affirmer ou nier sans contrôle, à ne s'étonner d'un fait qu'après en avoir cherché la cause, l'homme vraiment sage ne niera pas avant d'avoir vu, ne sera point effrayé après ; avant d'accepter le fait dont il est témoin, il examinera si une semblable manifestation est compatible avec la nature de l'âme humaine, et, reconnaissant qu'elle est pour ainsi dire dans son essence, non-seulement il croira à ce qu'il aura vu, mais, de déduction en déduction, il devinera infailliblement le reste. Quel danger peut-il y

avoir là pour la raison ? Est-on menacé d'aller à Bicêtre, parce qu'on déduit des conséquences exactes d'un principe vrai par des arguments philosophiques de l'ordre le plus élevé ? Voilà pour le croyant, pour l'homme qui devient un adepte fervent de cette doctrine. Pour celui qui ne croit pas après avoir vu, qui accueille avec un sourire de dédain et de mépris les faits en présence desquels il se trouve, quand il n'y ajoute pas de plus une accusation de charlatanisme et de jonglerie, pour celui-ci, dis-je, le danger est bien moindre encore. La troisième classe enfin est celle des curieux qui, indifférents à tout, veulent simplement voir pour avoir vu ; ceux-ci n'ont garde de s'effrayer, ne cherchent à se rendre compte de rien, et oublient le lendemain cette prétendue envie de s'instruire qu'ils avaient la veille ; on reconnaîtra avec moi que ceux-là fournissent à M. Burlet peu de cas à étudier.

Au lieu de cela, supposons un homme en même temps d'une nature sensible, d'un cerveau faible, d'une intelligence bornée, qualités qui se trouvent réunies assez souvent ; qu'on fasse tout à coup assister cet homme, qui n'a aucune notion de la nature de l'âme, à des manifestations spirites plus ou moins frappantes, on comprend que la surprise de la première impression soit mélangée d'effroi, que son imagination, vivement excitée, l'entraîne bien loin au delà des limites du vrai, et que sa raison même en reçoive des atteintes. Mais

outre que ce cas est très-rare, il ne se présente que par l'imprudence des gens qui veulent s'élever du premier coup aux applications les plus ardues d'une science dont ils ignorent les éléments. S'ils avaient lu avant de voir, s'ils avaient cherché à comprendre avant de connaître, la possibilité des manifestations leur aurait clairement apparu, la communication des âmes des morts avec celles des vivants leur eût semblé un phénomène naturel auquel leur esprit eût pu assigner des limites raisonnables. C'est pour cela qu'aux personnes qui veulent s'instruire sur la doctrine spirite, nous conseillerons toujours d'étudier d'abord, et de demander des faits après; nous dirons même que celui à qui il faut un fait matériel pour se créer une croyance, ne sera jamais un vrai spirite : le fait ne doit jamais être pour lui qu'une vérification, un sujet d'instruction et d'étude, mais non une preuve nécessaire.

Qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'un ignorant ne doive pas, ne puisse pas entrer de plein pied dans les manifestations d'outre-tombe ? A un enfant qui balbutie à peine, cherchera-t-on à dévoiler les arcanes de la science ? Le médecin qui fait à un aveugle l'opération de la cataracte le mettra-t-il, immédiatement après sa guérison, en présence d'une lumière éblouissante et ne lui ménagera-t-il pas bien plutôt cette lumière par degrés successifs ?

Mais ce n'est pas tout. Pour les personnes qui la

comprennent comme elle devrait toujours être comprise, l'étude de la doctrine spirite, loin de présenter des dangers pour la raison, servira souvent à la préserver de mille causes pernicieuses qui pourraient l'ébranler. Quelles sont en effet les influences qui déterminent le plus souvent chez l'homme l'aliénation mentale ?

Ces influences sont de deux sortes : internes ou externes. Les premières, comme l'indique leur nom, existent dans l'individu lui-même, indépendamment des objets qui l'entourent ; elles tiennent soit à sa constitution physique, soit à une tension constante de son esprit absorbé par une idée fixe, comme, par exemple, un savant par la recherche de son problème. Les autres, — et ce sont les cas les plus fréquents, — prennent leur source dans des faits matériels à l'action desquels il ne peut échapper. C'est le chagrin que nous causent nos affections déçues ou brisées par la mort, ou, dans un ordre d'idées moins élevé, nos intérêts matériels fortement compromis, la mauvaise fortune semblant s'acharner à poursuivre un homme, l'honneur d'un négociant atteint par une banqueroute qu'il n'a pu éviter. Le désespoir qui naît de ces infortunes, surtout quand elles frappent à l'improviste, est souvent assez violent pour ébranler le cerveau et produire la folie, avant que le temps ait pu l'adoucir. C'est ici que le vrai spirite puise dans les idées dont il est imbu, la résignation nécessaire pour supporter ses maux ; c'est ici que sa croyance aux esprits est un préservatif puissant contre

la folie, ou même le suicide. Ce ne sont pas de vaines consolations, des formules ou des préceptes plus ou moins usés que lui fournit notre doctrine; non, elle lui permet de trouver en lui-même la force de résister à l'adversité. Le Spiritisme dit en effet à l'homme :

« Ton esprit, créé par Dieu avec un pressentiment assez vague d'abord du bonheur qui l'attend, et du bien qu'il faut faire pour le conquérir, a besoin, pour arriver à l'état de perfection auquel le Créateur l'a destiné, de supporter une série d'épreuves dont chacune est un pas de plus vers ce degré de perfection. Ces épreuves, Dieu te les impose dans la vie actuelle, soit comme châtiment de fautes commises dans une autre existence, soit simplement comme moyen de perfectionnement de ton âme. Dans les deux cas, tu dois les supporter sans murmurer, et de plus, sans désespérer de la bonté divine, car tu sais qu'elles ne sont que passagères, que c'est un acheminement vers un bonheur peut-être très-prochain. »

Voilà ce que nous dit la doctrine spirite, voilà les idées dont l'adepte fervent ne se départ jamais, le bouclier salutaire qu'il oppose à l'adversité. Il la supportera avec résignation, souvent même avec joie, en songeant au bonheur qui l'attend, comme les martyrs chantent les louanges de Dieu dans les supplices, en appelant la mort qui les délivre de leurs maux et les

conduit dans le sein de l'Éternel. Les traits de l'infortune s'émeussent contre une telle cuirasse. Comment alors le malheur qui nous frappe pourrait-il agir sur nous au point d'ébranler notre raison ?

Cette résignation suffit pour les maux purement matériels ; mais pour les chagrins causés par la perte d'une personne aimée, le Spiritisme fournit encore une plus puissante consolation, non-seulement en enseignant qu'il ne faut pas pleurer trop l'ami, le parent mort après avoir accompli sa mission sur la terre, mais en nous disant qu'il n'est pas entièrement perdu pour nous. En effet son âme, dégagée des liens de la matière, sera heureuse de venir communiquer avec nous, et de se rappeler l'affection qui nous liait dans ce monde ; elle nous dira elle-même de ne pas maudire la mort qui l'a délivrée de ses entraves, nous aidera de ses conseils, sera sans cesse avec nous pour nous assister dans les circonstances difficiles, nous engagera enfin à attendre avec patience que Dieu nous rappelle à notre tour. Je le répète, avec de pareilles idées, une affection brisée peut-elle nous frapper assez pour produire la folie ? Non, et là où les consolations même de la religion sont impuissantes, l'action du Spiritisme sera souvent assez efficace pour éviter cet anéantissement de la raison qu'on l'accuse aujourd'hui de produire si souvent. Mais il faut pour cela que les communications d'outre-tombe ne soient pas un simple objet de curiosité ou d'étude ; il ne

suffit pas pour être un vrai spirite de faire tourner des tables, ou même de croire aux esprits; il faut encore être bien pénétré des hautes vérités morales que nous enseignent ces esprits, et qui, en nous préservant de l'orgueil dans la prospérité, nous rendent si forts dans les mauvais jours.

Que conclure de tout ce qui précède? Parmi les gens qui nous poursuivent sans cesse de sarcasmes ou d'injures, rarement de preuves ou de faits, il est des détracteurs systématiques; d'autres se laissent séduire, malgré eux, par des raisonnements souvent spécieux; le plus grand nombre enfin, s'il faut l'avouer, font partie de cette catégorie si connue des moutons obéissants: ils attaquent les spirites pour faire comme les autres. Ceux-ci, le temps seul pourra les ranger à notre avis. Aux deuxièmes nous disons: Etudiez sérieusement et jugez par vous-mêmes; vous pourrez ensuite nous condamner. Si les premiers nous accusent de charlatanisme, nous leur demanderons combien de nos frères se sont enrichis ou élevés par le Spiritisme, ou ont tiré seulement quelque profit du temps qu'ils consacrent à cette étude. S'ils nous déclarent fous, ou quelque chose de mieux, eh bien, ma foi, consolons-nous de la perte de notre raison en répétant avec l'Évangile:

Bienheureux les pauvres d'esprit.

Je crains seulement, à la façon dont se passent les choses, que s'ils veulent nous enfermer tous, il n'y ait bientôt en France plus de fous que de gens raisonnables pour se moquer d'eux; qui sait alors si les rôles ne seront pas retournés, et si les moutons ne changeront pas de direction?



LES SERMONS DU R. P. LETIERCE.



Avant de discuter la valeur des attaques que nous avons à réfuter, il est bon, je crois, de résumer en peu de mots l'histoire et la marche progressive du Spiritisme en France dans les dix dernières années, et les obstacles contre lesquels il a eu à lutter. Ce rapide examen aidera à mieux comprendre l'esprit qui dirige la plus grande partie de nos adversaires, et le cas que nous devons faire de leurs insultes ou de leurs épigrammes.

Il y a quelques années, lorsque le Spiritisme commença à donner chez nous signe de vie, la France tout entière, emportée par un irrésistible esprit de curiosité, et par cet amour effréné de la nouveauté qui fait partie intégrante de notre nature, se livra avec passion à cette

distraction inconnue, se prit à mettre en jeu avec fureur cette puissance nouvelle, physique ou intellectuelle, peut-être même les deux, qui, non contente de faire tourner les tables et de briser les meubles, répondait à des questions qu'on ne pouvait la soupçonner de connaître d'avance. Dès que ce premier mouvement de curiosité fut apaisé, dès que, dans tous les salons de Paris et de la province, dans les classes élevées et les classes pauvres, on eut mis en mouvement pendant plusieurs mois toutes les tables qu'on pouvait se procurer, un immense éclat de rire s'éleva partout; le Français, né malin, commença à se plaisanter lui-même, à juger qu'il avait été bien naïf de se laisser prendre si longtemps à de pareilles puérités, et on envoya de confiance à Bicêtre tous les pauvres d'esprit qui ne cédèrent pas tout d'abord à ce caprice nouveau de la mode. Un petit nombre de personnes en effet, — étaient-ce des fous, étaient-ce des sages? — virent dans les manifestations de cette puissance inconnue autre chose qu'une manière agréable de passer le temps; ils y devinèrent un avenir nouveau pour la philosophie, un moyen de perfectionnement de l'âme, une source de communications avec un monde dont nous n'avions jusque là aucune idée. L'hilarité générale qui avait accueilli ces pressentiments se calma un peu, lorsqu'on vit que le nombre de ceux qui se livraient aux études spirites croissait de jour en jour, et que, parmi eux, se trouvaient des hommes aussi recommandables au point

de vue de l'intelligence que de la morale ; lorsque surtout parut pour la première fois la profession de foi du Spiritisme , le *credo* de ses adeptes, le *Livre des esprits* enfin. On commença alors à traiter la question à un point de vue un peu plus sérieux ; mais, comme il arrive toujours dans une discussion de ce genre , nos adversaires , c'est-à-dire la majorité des incrédules , lancèrent contre nous , au lieu de raisons démonstratives, une accusation d'absurdité évidente. Ce fut, pour le moment , leur *Ultima ratio*. On ne nous traita plus de fous en riant, on se prit à nous plaindre, à regarder avec pitié ces malheureuses victimes d'une hallucination de chaque instant , qui croyaient aux histoires de revenants, et qui recommençaient à mettre en vigueur les pratiques superstitieuses du moyen âge sur les évocations des morts. Heureusement il n'était pas nécessaire pour les appeler d'allumer du feu , d'y jeter des drogues, et de tracer des cercles dans l'air avec une baguette magique , sans quoi nous eussions été exposés peut-être à être brûlés comme sorciers, pour nous guérir de pareilles billevesées. Telle a été la troisième période du Spiritisme en France.

Ces pérégrinations de l'âme humaine sur la terre après la mort , ces communications avec les vivants , cette théorie de la réapparition successive du même esprit dans plusieurs corps différents , et dans des mondes autres que celui que nous habitons , tout cela surpassait

tellement l'imagination, tout cela sortait si violemment des idées acceptées sur l'autre vie, qu'il était bien permis de se raidir un peu contre cette insolente théorie qui venait s'imposer, non point prônée par des hommes même recommandables, mais expliquée et développée par des esprits supérieurs qui s'appelaient pendant leur vie saint Louis, saint Augustin, ou saint Grégoire de Naziance.

En réfléchissant mieux toutefois, on commença à reconnaître que cette théorie n'avait rien d'aussi étrange qu'elle le paraissait au premier abord; on vit que des idées analogues avaient été émises par les philosophes les plus recommandables de l'antiquité, que tous les peuples s'étaient livrés à l'évocation des morts, et une foule de faits jusqu'alors inexplicables vinrent recevoir leur confirmation dans la doctrine spirite. Qu'avait-on d'ailleurs à opposer à ce que nous croyons sur l'état des esprits après la mort? Demandez à un de nos adversaires ce qu'il pense de la condition de l'âme dans l'autre vie, de la somme de bonheur ou de malheur qui l'attend en quittant son enveloppe terrestre; il vous répondra infailliblement, comme il eût répondu à cette époque: *Je n'en sais rien, je n'y suis point allé voir.* Voilà les aveugles qui nient les couleurs, les ignorants qui déclarent impossible la solution d'un problème! A l'endroit d'une question qui intéresse aussi directement l'humanité tout entière, j'aimerais mieux, pour ma part, accepter

même une erreur grossière que de croupir dans une indifférence aussi absolue.

Ceux qui voulurent voir dans le Spiritisme un ennemi, comprirent bien alors qu'il fallait compter avec lui, que ce ne serait point en France une toquade d'un instant, reléguée dans un coin avec les tables tournantes, dont les vrais spirites ne s'occupent que fort peu aujourd'hui, parce qu'ils ont mieux à faire, et que le déraciner des esprits ne serait pas chose si facile qu'ils l'avaient cru au premier instant. Comment lutter contre cet ennemi? Pour l'attaquer en face, il fallait contrôler sa morale; la montrer dangereuse à la société: c'est ce qu'on fit tout d'abord, quoique un peu timidement; mais pendant toutes ces périodes de développement du Spiritisme, on avait interrogé les esprits, et les esprits avaient parlé. La profession de foi de notre philosophie apparaissait clairement dans toutes leurs instructions, résumée dans ces trois mots: *Amour, Charité, Dévouement.*

Les accusations tombèrent d'elles-mêmes, quand, dans tous les cercles spirites à la fois, parurent une foule de communications signées saint Louis, saint Paul, saint Augustin, etc., etc., dont la haute portée morale ne le cède en rien aux plus sublimes enseignements de l'Évangile. De cette attaque le Spiritisme est sorti triomphant et plus puissant que jamais. Il faut donc maintenant avoir recours à d'autres armes pour essayer de le battre.

en brèche. Parmi les arguments qu'on lui oppose aujourd'hui, les plus importants sont le danger du Spiritisme pour la raison et les tendances anti-religieuses de cette doctrine. Le premier, nous l'avons examiné et discuté dans un précédent article, nous en dirons, peut-être encore un mot en passant; le second forme la partie principale des discours du R. P. Letierce, que nous allons examiner.

Dans une ville comme Metz, où les spirites, avoués du moins, — car beaucoup trop d'entre eux n'osent professer au grand jour leurs croyances, — sont peut-être moins nombreux qu'ailleurs, où la propagande est complètement nulle, les travaux des adeptes se poursuivant dans des réunions tout à fait intimes, il est assez curieux de voir nos adversaires, inquiétés par nos progrès, et peut-être effrayés de notre silence, se charger eux-mêmes de réveiller l'esprit public, et de stimuler la curiosité par des attaques sans cesse renouvelées. C'est ainsi que le P. Letierce, dans ses sermons des 27, 28 et 29 mai 1863, a semblé s'imposer la tâche de faire un cours de Spiritisme; et, faut-il l'avouer, il ne s'en est pas mal acquitté à notre avantage. Certes nous serions bien heureux qu'il se présentât quelquefois pour les spirites des aubaines comme celle-là; notre tâche en serait singulièrement diminuée, et nous verrions en foule accourir dans nos rangs quantité de gens que leur indifférence éloigne de nos réunions. Comment en

effet le ministre de la religion catholique a-t-il cru devoir anéantir dans ses Philippiques la doctrine que nous défendons ? En reconnaissant d'une manière formelle, sans doute à son insu, — ce qui est plus flatteur pour sa bonne foi que pour son habileté, — la vérité de cette doctrine au triple point de vue de la philosophie, de la religion, et de la morale.

« Il n'y a rien, dit-il, de choquant pour la raison, à
» admettre, dans une certaine limite, la communication
» des esprits des morts avec les vivants ; cette commu-
» nication est toute compatible avec la nature de l'âme
» humaine, et on en trouverait d'assez nombreux
» exemples dans l'Évangile et dans la vie des saints ;
» mais c'étaient des saints, c'étaient des apôtres. Pour
» nous, pauvres pécheurs, qui, sur la pente glissante de
» la corruption, n'aurions souvent besoin que d'une
» main secourable pour nous ramener vers le bien,
» n'est-ce pas un sacrilège, une insulte à la justice
» divine, que d'aller demander aux bons esprits que
» Dieu a répandus autour de nous, des conseils et des
» préceptes pour notre instruction morale et philoso-
» phique ? N'est-ce pas une audace impie de prier
» le Créateur de nous envoyer des anges gardiens
» pour nous rappeler sans cesse l'observation de ses
» lois, la charité, l'amour pour nos semblables, et
» nous apprendre ce qu'il faut faire, dans la me-
» sure de nos forces, pour arriver le plus rapidement

» possible à ce degré de perfection qu'ils ont atteint
» eux-mêmes ?

» Cet appel que nous faisons aux âmes des justes , au
» nom de la bonté de Dieu, n'est entendu que des âmes
» des méchants, au nom des puissances infernales. Qui,
» les esprits se communiquent à nous, mais ce sont les
» esprits des réprouvés ; leurs communications et leurs
» préceptes sont, il est vrai, tels que pourraient nous les
» dicter les anges les plus purs ; tous leurs discours res-
» pirent les vertus les plus sublimes, dont les moindres
» doivent être pour nous un idéal de perfection auquel
» nous pouvons à peine atteindre dans cette vie ; mais
» ce n'est qu'un piège pour mieux nous attirer, un miel
» recouvrant le poison par lequel le démon veut tuer
» notre âme.

» En effet les âmes des morts , dit toujours le P. Le-
» tierce, avec Allan Kardec, sont de trois classes, celles
» qui sont parvenues à l'état de purs esprits , celles qui
» sont sur le chemin de la perfection , et les âmes des
» méchants. Les premières, par leur nature même, ne
» peuvent se rendre à notre appel ; leur état de pureté
» leur rend impossible toute communication avec celle
» de l'homme, enfermée dans une si grossière enve-
» loppe ; que viendraient-elles faire d'ailleurs sur la
» terre , pour nous prêcher des exhortations que nous
» ne saurions comprendre ? Les deuxièmes ont trop à

» travailler à leur perfectionnement moral pour pouvoir
» perdre du temps à converser avec nous ; ce ne sont
» pas elles encore qui nous assistent dans nos réunions.
» Que reste-t-il donc pour nous ? Je l'ai dit, les âmes
» des réprouvés, et celles-ci au moins ne se font pas
» prier pour venir ; toutes disposées à profiter de notre
» erreur et de notre besoin d'instruction, elles se
» rendent en foule auprès de nous pour nous entraîner
» avec elles dans l'abîme où les a plongées la juste pu-
» nition de Dieu. »

Et voilà l'idée que vous voulez nous inspirer de la bonté et de la puissance du Créateur ! En admettant même l'existence des peines éternelles et du démon, que nous prouverons impossible tout à l'heure, un pareil raisonnement supporterait-il un instant l'examen ? Si, comme vous le dites, les âmes des méchants viennent à notre appel, c'est, de deux choses l'une, avec ou sans la permission de Dieu. Cette dernière hypothèse est-elle compatible avec l'idée de la toute puissance divine ? Et la première peut-elle s'allier avec son infinie bonté ? Ainsi, Dieu serait moins puissant que le démon, ou bien il permettrait à celui-ci de travailler sans cesse à éloigner notre âme de la voie du bien et de la vertu pour la plonger dans les ténèbres de la corruption morale ! Non content d'avoir créé l'homme avec toutes ses faiblesses, d'avoir attaché à sa nature physique une foule de passions qui rendent parfois si difficile la tâche de perfec-

tionnement imposée à notre âme, comme but éternel de sa création, Dieu multiplierait encore à dessein les difficultés de cette tâche; il nous laisserait entourer des séductions perfides de l'esprit du mal, sans permettre à nos anges protecteurs de nous sauvegarder de leur bienfaisante influence, en nous montrant le bien, sans pouvoir nous obliger toutefois à le faire.

Est-ce là l'idéal de clémence et d'inépuisable bonté sans lesquelles nous ne pouvons concevoir le Créateur?

Nous regardons l'homme comme soumis à chaque instant à la double influence du bien et du mal, des bons et des mauvais esprits, et libre de choisir entre ces deux influences, certain d'être récompensé par un bonheur prochain s'il obéit aux premières, d'expié ses fautes par de nouvelles épreuves, s'il se laisse entraîner à l'action funeste des autres. Au lieu de cela, que prétendez-vous?

Soumis uniquement à l'influence des esprits de l'enfer, d'autant plus dangereuse que Dieu leur permettrait de se couvrir des apparences de la vertu, l'homme est certain de succomber si la Providence ne fait un miracle pour lui, en lui envoyant le secours de la grâce.

Ainsi, admettre que dans la balance divine le plateau du mal est seul chargé, et qu'il faut de temps en temps

une action surnaturelle pour le contre-balancer, vous semble plus logique que de voir un équilibre naturel et permanent, parfaitement en harmonie avec le but de notre création, qui est la lutte, dans cette double action des bons et des mauvais esprits. Et de plus, le libre arbitre, que le Spiritisme laisse tout entier à l'homme, et sans lequel l'idée des récompenses et des châtimens est absurde, ce libre arbitre, dis-je, que devient-il avec un pareil raisonnement? L'homme succombe à l'influence du démon; est-il coupable pour cela, et faut-il le punir, puisque rien ne l'aidait, lui faible, à lutter contre un si puissant ennemi? Le secours de la grâce tire son âme des griffes du diable; quel mérite lui en revient-il, puisque c'est la volonté de Dieu qui le sauve, malgré lui, de ses passions?

Ainsi, ne pouvant nier la présence constante des esprits autour de nous, voilà les raisonnemens auxquels on est réduit pour nous empêcher d'avoir recours à leurs conseils. Toute la faiblesse du système d'attaque qu'on nous oppose ne se trahit-elle pas au premier abord dans de si pauvres arguments?

Il faut le reconnaître pourtant, tous ceux qui font la guerre à la doctrine nouvelle, parmi les membres du clergé, ne sont pas si empressés à mettre sur le compte du démon toutes les communications spirites, à jeter les hauts cris en déclarant que la foi, la morale, la religion,

la raison, la société, sont menacées de crouler bientôt sous les coups de cette infernale philosophie, si elle ne succombe pas elle-même à la croisade permanente dirigée contre elle. Écoutons à ce sujet quelques lignes de l'abbé Marouseau, dans une lettre à M. Allan Kardec, le 20 septembre 1861.

« Si le matérialisme qui déborde de toutes parts a jeté
» l'effroi dans votre âme et vous porte à chercher un
» remède souverain aux maux qui minent sourdement
» la société ; si l'amour de Dieu et des âmes vous en-
» flamme, foudroyez cette philosophie bâtarde qui ne
» sourit qu'au néant. Montrez à l'homme qu'il est im-
» mortel. Rien ne peut mieux vous seconder dans cette
» noble tâche que la constatation des esprits d'outre-
» tombe et leur manifestation. Des faits de cette nature,
» bien établis, exposés au grand jour, et pouvant subir
» le contrôle de tous, sont le tombeau du panthéisme
» et du matérialisme. Mais, bornez-vous là, Monsieur,
» n'empiétez pas sur le domaine de la révélation, votre
» mission est assez belle. Par là seulement vous vien-
» drez en aide à la religion, en combattant à ses côtés
» les combats du Seigneur. »

Voilà ce qu'écrit un prêtre, adversaire juré du Spiritisme, dans une lettre où il cherche à le combattre. De pareils aveux sont précieux dans la bouche de nos adversaires; ils dispenseraient au besoin la philosophie spirite de toute autre preuve de validité.

Ainsi, selon l'abbé Marouseau, ce n'est pas le démon qui nous inspire; nous ne menaçons pas la société; au contraire, les communications des esprits viennent en consolider les bases, en écrasant le matérialisme par des faits irréfutables. Il craint seulement que nous ne dépassions le but de notre mission, qu'en voulant combattre trop loin à côté du Seigneur, nous n'empiétions sur le domaine de la révélation, et par suite sur l'infailibilité des dogmes catholiques; mais au point de vue philosophique, il reconnaît la vérité de nos croyances par un aveu des plus complets; et, loin de proscrire le commerce avec les morts, de le déclarer une impiété et un sacrilège, il nous prie seulement de rester dans les limites d'une lutte contre le matérialisme, c'est-à-dire de nous borner à constater l'existence des esprits. Mais d'après cet aveu même, le pouvons-nous en bonne conscience? Un mineur qui a découvert un riche gisement d'or, se bornera-t-il à en prouver l'existence pour convaincre les incrédules, et lui défendrez-vous de l'exploiter, sous prétexte qu'il peut nuire ainsi à ceux qui exploitent déjà une autre mine à côté de lui? Les préceptes de l'Évangile sont partout d'une pureté admirable, nous le savons; mais les communications des esprits ne cèdent en rien à ces préceptes, et quand ces deux enseignements concordent toujours d'une manière aussi parfaite, n'est-ce pas au contraire le devoir d'un bon catholique de poursuivre le second, qui est à la portée de toutes les intelligences et qui frappe tout d'abord

l'esprit même des incrédules, en s'imposant à eux par un cachet d'incontestable vérité? Le Spiritisme peut être un allié puissant de l'Église catholique, l'abbé Marouseau l'a déclaré, et presque tous nos adversaires avec lui. Le P. Letierce lui-même, ne pouvant nier des faits constatés par la notoriété publique, a bien voulu reconnaître qu'une foule de conversions religieuses ont été opérées par l'étude de la doctrine spirite. Il est impossible qu'il en soit autrement. Quel est l'incrédule, quel est l'athée, quel est le matérialiste, qui niera l'existence de Dieu et la survivance de l'âme au corps, en présence de pareilles manifestations de la puissance divine, de preuves si nettes et si irréfutables de l'immortalité de l'âme?

Comme il a reconnu tout à l'heure la réalité des manifestations des esprits, le P. Letierce reconnaît maintenant que ces manifestations peuvent opérer des conversions catholiques, et, en tous cas, jeter au moins le doute dans l'âme des plus endurcis; seulement cet aveu lui pèse, et il va essayer de le tourner contre nous. Ces conversions, c'est le démon qui les a opérées, ce n'est qu'un piège adroit pour mieux nous séduire; cette lutte contre le matérialisme, c'est Satan lui-même qui l'a entreprise; il s'allie avec les croyants contre ceux qui ne croient pas, pour les envelopper tous dans une même ruine. Aussi entendons-nous le prédicateur s'écrier avec une frayeur religieuse bien naturelle: « Prenez bien

- » garde, catholiques, à ces séductions de l'esprit de
- » l'enfer, défiez-vous de ces concessions qu'il semble
- » faire à votre foi religieuse ; priez Dieu avec ferveur
- » de vous délivrer d'un pareil allié. »

Tout en nous montrant reconnaissants de la sollicitude de ce bon père pour le salut de notre âme, qu'il nous soit permis au moins de ne pas partager ses frayeurs. Nous avons montré, tout à l'heure, combien cette idée du démon toujours acharné à notre poursuite est peu compatible avec la bonté divine ; mais il est encore une chose à remarquer, c'est que, même avec la permission de Dieu, il agirait sans doute autrement pour nous perdre. Pour ma part, le jour où je croirai au Diable, j'aimerai à le croire intelligent. Eh bien ! avouez qu'en agissant ainsi, il n'en ferait guère preuve. Depuis dix ans et plus que le Diable prêche, il n'a prêché encore que piété, charité, abnégation : singulière façon de nous corrompre ! Si c'est un piège pour mieux nous attirer, alors c'est moi qui manque de pénétration, car je ne vois pas très-bien où il veut nous amener ainsi. Étrange route que la route de la vertu pour créer des victimes au démon ! Quelle idée vous feriez-vous d'un général qui aiderait successivement à désertter à l'ennemi tous ses soldats, pour mieux remporter ensuite la victoire ? Que lui resterait-il le jour de la bataille ? Le démon est puissant, c'est vrai ; mais l'humanité est bien forte aussi, quand elle a pour lutter contre son influence toutes les

vertus dont nous venons de parler. Qu'on dise de nous tout ce qu'on voudra ; mais je crois que tant que le Diable parlera ainsi, nous l'écouterons sans défiance, persuadés que de tels enseignements, venant de n'importe où, valent mieux que ceux qu'auraient pu nous donner de leur vivant nombre considérable de saints en grand honneur parmi certains prédicateurs catholiques.

Qu'on ne vienne donc pas nous parler d'hérésie, de danger pour la foi chrétienne dans les études spirites ! Que dis-je, d'hérésie ? N'ai-je pas entendu le ministre de la religion s'écrier dans la chaire avec une sainte indignation : « Ce n'est pas seulement d'hérésie qu'il s'agit, » mes frères ; l'hérétique s'insurge contre quelques » dogmes de l'Église, mais il en reconnaît la plupart ; » le spirite, lui, veut tout renverser, dogmes, préceptes, » morale. »

Mais comment expliquer cet anathème, comment le concilier avec ce que vous disiez tout à l'heure de l'enseignement des esprits, que vous déclariez sublime, et dont vous suspectiez seulement la source ? Tout cela, il faut l'avouer, ne brille pas par un excès de logique ; mais qu'est-ce que cette contradiction à côté de la péroraison qui termine votre troisième et dernier discours : « Les spirites ont beau faire, dites-vous, ils seront moins » puissants que la religion, moins puissants que l'Église ; » et sentant qu'ils ne peuvent vivre sans elle, ils s'em-

» pressent de reconnaître la doctrine de l'Église catholique, ses dogmes, sa morale, sa liturgie? » Ce sont, à peu près, là vos termes. Mais, mon père, je vous en prie, si nous reconnaissons tout cela, que faut-il de plus pour être bons catholiques? Pourquoi nous lancer un impitoyable anathème et nous exclure sans appel du sein de l'Église? Le Spiritisme et le Catholicisme ne peuvent en aucune façon coexister, avez-vous dit tout à l'heure; le Spiritisme ne peut exister sans le Catholicisme, dites-vous maintenant; pour que ces deux assertions fussent vraies à la fois, il faudrait que le Spiritisme n'existât pas du tout, que le spirite fut un être apocryphe, mythologique; et certes nous avons la prétention d'exister réellement; et vous-même, répandriez-vous ainsi votre indignation contre des fantômes? Qu'on examine froidement avec moi la valeur de pareilles attaques, et qu'on se demande si je n'avais pas raison de dire plus haut: « Il est bien malheureux pour nous qu'il n'y ait pas plus souvent à Metz des sermons anti-spirites; » nous y gagnerions plus que par toutes les démonstrations que nous pourrions donner de la vérité de notre doctrine.

Au point de vue religieux, on nous reproche deux choses, outre notre affinité avec le démon, c'est la tolérance avec laquelle nous admettons au bonheur, après la mort, les hommes de toutes les religions, et la négation des peines éternelles, qui est une des bases fondamentales du Spiritisme. Je dis: « on nous

» reproche , » quoique je n'aie d'autre tâche ici que de réfuter le discours du P. Letierce ; c'est que malgré moi, en l'analysant, j'analyse aussi, par cela même, plusieurs autres sermons du même genre dont celui-ci n'est que la reproduction, et, entre autres, une brochure du R. P. Nampon, aussi de la compagnie de Jésus, où le prédicateur dont nous nous occupons ici a puisé, non-seulement des idées, mais copié des expressions, des phrases, des paragraphes entiers. Cela ne prouve rien du reste, sinon qu'étant peu variés dans leurs moyens d'attaques, nos adversaires aiment mieux se servir, en le revoyant, corrigeant, et augmentant quelquefois, de ce qui a été dit avant eux, que de chercher à puiser, soit dans les communications des esprits, soit dans les publications spirites qui se font chaque jour, des arguments contre nous qu'ils sauraient bien n'y pas trouver. Il était utile d'avertir le lecteur une fois pour toutes, afin qu'il ne s'étonne pas, si la brochure du P. Nampon lui tombe entre les mains, de si frappantes analogies. Ceci me rappelle un mot d'un spirite de ma connaissance : comme je lui faisais observer, en sortant du sermon, la similitude qu'il y a entre toutes ces attaques, je lui disais : « Ils se copient donc tous ; ils finiront par se » transmettre leurs discours de père en fils, pour répéter » toujours les mêmes. — Dites qu'ils se les transmettent » de père en père , » répondit-il.

Revenons au P. Letierce. Un des reproches les plus

sérieux qu'il nous adresse, est de ne pas damner d'emblée pour l'éternité tous les hommes n'appartenant pas à la religion catholique : « *Hors de l'Église, point de salut,* » dit-il : voilà la parole du maître que vous voulez révoquer en doute ; pour vous, il n'y aura point de distinction religieuse dans le partage des biens ou des maux de l'autre vie ; pourvu qu'on soit bon et juste, vous permettez à l'homme la pratique de toutes les religions. Mais c'est votre ruine et la nôtre que vous demandez-là ! Une pareille théorie sape nécessairement par la base le Catholicisme et la société tout entière, qui ne peut vivre sans lui. »

En ne discutant pas avec vous la question de savoir si le Catholicisme est nécessaire ou non au maintien de la société, je ne chercherai pourtant point à nier le crime dont vous m'accusez. Oui, j'admets au bonheur éternel tous les justes, à quelque religion qu'ils appartiennent ; quel est l'homme sensé au dix-neuvième siècle qui osera nous faire un reproche de cette tolérance, qui viendra nous forcer de croire que, quand on n'est pas catholique, les bûchers de l'inquisition sont nécessaires pour nous forcer à opérer malgré nous le salut de notre âme ? Comprenez-vous seulement la parole du Maître dont vous venez ici dénaturer l'acception ? Non, car il n'a pu y attacher le sens que vous lui prêtez, et, fort heureusement pour la société, peu de catholiques sont aujourd'hui de votre avis. Par ces mots : *Hors*

de l'Église, point de salut, l'Église veut dire qu'il n'y a de salut pour le catholique que dans l'observation des préceptes de l'Évangile, qui lui prescrivent la charité, l'amour de Dieu et de ses semblables; mais elle ne peut condamner le membre d'une autre religion qui observe constamment ses préceptes, même sans les connaître; et si c'est à ce point de vue, c'est-à-dire au point de vue moral, qu'on apprécie surtout l'Évangile, qui osera taxer d'hérésie l'enseignement des Esprits?

Arrivons enfin à l'examen de l'objection la plus sérieuse, la seule du moins qui puisse être considérée comme sérieuse, contre le Spiritisme; je veux parler du dogme de l'éternité des peines.

Cette question, nous la discuterons plus volontiers que les autres, parce qu'elle intéresse, non-seulement le Spiritisme, mais toutes les religions, mais l'humanité tout entière. « Lors même, dit toujours le P. Letierce, » après avoir dirigé contre la morale spirite les attaques » que nous verrons tout à l'heure, lors même que cette » morale serait parfaite d'ailleurs, elle ne saurait être » acceptable, puisqu'elle manquerait de la condition indispensable, une sanction. Admettez, pour un moment, » qu'elle soit en tout conforme à celle de l'Évangile; elle » est sans fruit, sans action sur les âmes, et ennemie de » notre perfectionnement. Qu'est-ce qu'une morale, en » effet, à côté de laquelle il n'y a pas de châtements pour

» ceux qui ne l'observent pas ? Les spirites veulent sup-
» primer l'enfer, mes frères ; toute votre foi catho-
» lique ne se soulève-t-elle pas d'indignation à cette
» idée ? »

Après avoir supplié le révérend père de se calmer un peu, et ne pas aller au moins jusqu'à me faire lapider en sortant de l'Église, parce que je ne crois pas à l'enfer, qu'il me permette de lui répondre. Est-il vrai d'abord, comme vous le prétendez, que la morale spirite n'ait pas de sanction, c'est-à-dire que l'observation des lois divines ne soit pas récompensée, que le mépris n'en soit pas puni ? Non, ce n'est pas vrai ; ou bien le prédicateur n'a pas étudié assez le Spiritisme pour pouvoir le juger sainement ; ou bien ce que nous appelons sanction morale ne lui paraît pas tel. L'esprit, créé par Dieu avec un pressentiment vague d'abord du bonheur qui lui est réservé, a besoin, pour se perfectionner et pour mériter ce bonheur, de passer par une série d'épreuves qui peuvent être de nature différente, mais qui tendent toutes au même but ; ces épreuves sont plus ou moins longues, plus ou moins difficiles à supporter ; il les subit dans un certain nombre d'existences successives, dans chacune desquelles il progresse moralement, plus ou moins selon ses œuvres ; quoi qu'il fasse, il faut que son esprit finisse par s'épurer au creuset de la souffrance et de l'infortune ; il faut qu'il arrive à être bon, dût-il passer pour cela par le corps des plus grands scélérats.

Quand et comment arrivera-t-il à ce perfectionnement et à ce bonheur? Voilà ce qui fait la différence entre les hommes. « Ce n'est donc qu'une » question de vitesse, » s'écrie spirituellement le P. Letierce; et tout heureux d'avoir trouvé un mot, lui qui, dans ses trois sermons, n'a pas eu souvent le bonheur de trouver une idée, il appuie fortement sur cette expression, y revient plusieurs fois avec complaisance.

Vous vous trompez, ce n'est pas une question de vitesse. Un voyageur arrive dans un pays inconnu, à l'entrée d'une route qui doit le conduire dans un séjour délicieux; au bout de quelques pas cette route se sépare en deux autres: devant lui il aperçoit un chemin un peu aride par intervalles, et parsemé d'obstacles qu'il lui est possible de franchir, mais qui lui rendront le parcours assez pénible: à gauche est un chemin uni, facile, bordé de fleurs, à l'aspect riant, sans la moindre aspérité, du moins dans tout l'horizon qu'il peut embrasser du regard. Seulement les voyageurs qui ont parcouru ces chemins avant lui sont revenus, et ont laissé à l'entrée une foule d'inscriptions qui l'avertissent que le premier, plus rude au commencement, est bien plus court et plus rapide en réalité; que si le deuxième le séduit tout d'abord, il lui présentera ensuite des obstacles bien plus nombreux et bien plus difficiles que l'autre. Parmi les voyageurs inexpérimentés, comme

celui dont nous parlons, les uns suivront immédiatement le premier chemin, et arriveront rapidement au but après quelques efforts; là, ils seront heureux d'avoir obéi à la voix de la sagesse, et, à leur tour, ils viendront tendre une main secourable à ceux qui arrivent après eux et les avertir des dangers qui les attendent, s'ils se laissent aveugler par de vaines apparences. D'autres, et ce sont là malheureusement les plus nombreux, effrayés des premiers obstacles à franchir, suivent le chemin perfide dont ils admirent les beautés, se félicitent un moment de leur choix, et rient de la naïveté de ceux qui se sont engagés de l'autre côté; mais leur erreur n'est pas longue; ils rencontrent bientôt une foule de pèlerins qui leur crient: Arrêtez! malheureux, vous prenez la mauvaise voie; retournez en arrière, il en est encore temps. Alors, ou bien ils changent de direction, après quelques avertissements de ce genre, et en sont quittes pour un léger retard; ou bien, se moquant de ces avis, ils poursuivent leur route avec indifférence. Tant pis pour ces derniers; de cruelles déceptions les attendent. Lorsqu'ils ont parcouru une étape, ils retournent la tête et s'aperçoivent qu'un abîme s'est ouvert derrière eux; ils ne peuvent plus revenir en arrière; il faut qu'ils parcourent, pour arriver au but, une série d'autres étapes d'autant plus longues et plus difficiles qu'ils auront persisté plus longtemps dans leur égarement. Tous arrivent cependant: Les plus endurcis finissent par reconnaître combien

leur erreur était funeste, par accepter même avec joie les difficultés qu'il faut vaincre pour la réparer, et ils retrouvent au but leurs frères en possession, depuis longtemps déjà, de ce bonheur qu'ils ont si péniblement atteint.

Voilà l'image de la vie spirite. Dieu, en créant l'esprit avec son libre arbitre, le crée ignorant du chemin qu'il doit suivre; mais il a pour se guider les conseils de ceux qui ont suivi la voie du bien, et de ceux qui, ayant préféré d'abord les sentiers fleuris du vice, se sont meurtris ensuite aux épines de la route. Il peut choisir; il sait que le bonheur l'attend. D'un côté, il n'est séparé de ce bonheur que par un court espace; de l'autre, il ne l'aperçoit que dans un lointain indéfini, à travers des obstacles qui devraient l'effrayer d'autant plus qu'ils lui sont inconnus; son choix seul décide entre les deux. N'est-ce pas là une sanction morale suffisante? La courte durée et le petit nombre des épreuves ne sont-elles pas une récompense pour l'homme de bien qui arrive promptement au but de son voyage, tandis que le méchant portera pendant des milliers d'années la peine de son égarement primitif?

Au lieu de cela, voyons ce que vous prétendez, et en quoi vos croyances diffèrent des nôtres; c'est sur ce point seulement que la doctrine spirite est réellement en contradiction avec les opinions admises par un certain nombre de catholiques: je dis un certain nombre, parce

qu'il n'est pas de question plus controversée aujourd'hui, même parmi les catholiques les plus convaincus.

Comme nous, vous admettez la double alternative du bien et du mal, laissée à l'homme à son arrivée en ce monde, et l'action de son libre arbitre, que vous compromettez assez fortement toutefois par les influences dont nous avons parlé précédemment; mais, tandis que nous lui laissons la possibilité de conquérir ce bonheur par le repentir et la réparation, quand il s'en est au moins éloigné pour longtemps par ses fautes, vous fermez sur lui sans retour les portes du salut, après un court séjour sur la terre, en le condamnant à des tortures éternelles. Cette question des peines de l'enfer, sur laquelle si peu de catholiques sont aujourd'hui en opposition avec nous, examinons-la au double point de vue philosophique et religieux; voyons comment elle se concilie avec la logique d'abord, et ensuite avec l'idée que nous nous faisons des attributs de Dieu.

Laissant de côté pour un instant, et, remarquez-le bien, pour un instant seulement, la religion, interrogeons notre raison et demandons-lui: Les châtimens éternels sont-ils justes? Elle nous répondra sans hésiter: Non. Et pourquoi? Les raisons principales sont: l'inégale proportion de la peine aux crimes, l'énorme différence de conditions morales dans lesquelles l'homme peut se trouver placé, l'impossibilité pour quelques-uns de faire

usage de leur libre arbitre. La première de ces raisons suffirait à elle seule pour faire rejeter, à priori, toute idée de l'enfer, et l'Église elle-même l'a si bien compris, qu'elle a imaginé le purgatoire comme dernier moyen de salut pour le pécheur, sachant combien il serait difficile à la raison humaine d'admettre cette condamnation sans appel, prononcée contre l'homme au moment de sa mort. Seulement, quelle est la limite qui sépare nettement l'enfer du purgatoire; pour quel genre de fautes est-on digne de l'un plutôt que de l'autre? J'ouvre mon petit catéchisme à l'usage du jeune chrétien, et j'y lis ceci : « Le péché mortel est une violation de la loi de Dieu en » parfait consentement ; » et puis ceci encore : « Un seul » péché mortel nous fait perdre la grâce de Dieu et nous » rend dignes de l'enfer. »

Voyons les conséquences de ce dogme : une seule faute contre la loi divine nous prive de tout pardon, si nous n'avons pas la ferme volonté, ou le temps de nous en repentir. Ainsi supposez un homme juste, ayant rempli toute sa vie d'une manière exemplaire tous ses devoirs envers Dieu et son prochain; au moment de mourir, cet homme viole l'un des Commandements de Dieu, celui par exemple qui défend de jeter sur le bien du prochain un regard d'envie; il n'a pas le temps de recevoir l'absolution de ce péché, et le voilà plongé sans retour dans les flammes éternelles. Cet homme est un malheureux, déshérité de tous les biens de la for-

tune, père de nombreux enfants que sa mort va laisser en proie à la misère ; il a vu toute sa vie sa famille souffrir des tortures de la faim ; et parce qu'il envie pour un instant ces richesses que d'autres jettent à pleines mains autour de lui, et dont une si faible partie assurerait le bonheur des siens, il va perdre le fruit de toute une existence de dévouement, de résignation chrétienne, d'obéissance absolue à toutes les prescriptions de Dieu et de l'Église ! Que dis-je ? il va être confondu en enfer avec le plus infâme des scélérats. Je vous le demande, est-ce là de la clémence, est-ce seulement de la justice ?

Mais, prenez-y garde, partisans impitoyables de ce dogme, vous vous damnez peut-être vous-mêmes en l'admettant. Je trouve en effet, toujours dans mon catéchisme, cette parole : « En attribuant à Dieu quelque défaut, ou en lui niant quelque perfection, on pèche contre le second Commandement ; » et ne détruisez-vous pas la perfection divine, en enlevant au Créateur ses plus beaux attributs ?

Vous m'accuserez peut-être d'avoir cité un cas extrême ; mais quoique je reste dans mon droit en le choisissant, puisque je ne fais qu'appliquer rigoureusement votre doctrine, j'irai plus loin : un homme eût-il commis des péchés toute sa vie, et fût-il mort dans l'impénitence, nous ne pouvons admettre encore

pour lui un châtement dans l'éternité. De quel ordre sont en effet les fautes dont l'homme peut se rendre coupable en ce monde ? Elles sont en rapport avec sa nature, c'est-à-dire essentiellement finies, et comme durée et comme grandeur ; et vous voulez qu'à un être fini, dont toutes les actions bonnes ou mauvaises ont un caractère fini, Dieu inflige des peines infinies ! La limite qui existe nécessairement dans la faute, vous voulez qu'elle n'existe pas dans le châtement ! Je sais bien ce que vous allez me répondre :

« Dieu est infini, direz-vous, si l'homme ne l'est point ; et les fautes que nous commettons contre lui participent par cela même de ce caractère. »

Singulière façon en vérité, de démontrer quelque chose, et je défie le plus habile sophiste de trouver rien de mieux ! Que diriez-vous d'un souverain qui punirait de mort la moindre désobéissance à ses lois, commise par le plus ignorant et le plus infime de ses sujets, parce que ce serait une insulte à sa Majesté royale ? D'un géant qui tuerait un enfant pour l'avoir touché au coude ? D'un lion qui écraserait une fourmi pour avoir roulé quelques grains de sable sur son passage ? Ne penseriez-vous pas que le châtement devrait être plutôt conforme à l'importance de la faute et du coupable qu'à celle du juge ? Et cette clémence que vous trouvez si naturelle dans un homme, dans un animal, vous la

refusez à Dieu, tout en vous plaisant à reconnaître que sa bonté doit au moins égaler sa puissance !

Je vais plus loin encore ; quand même l'idée de l'enfer, appliquée comme vous l'entendez, ne serait pas en contradiction flagrante avec la miséricorde divine, je soutiens qu'elle serait inconciliable avec sa justice. Que faut-il en effet pour que le même châtiment punisse justement les mêmes fautes, commises par des individus différents ? Il faut évidemment que ces individus soient placés dans des conditions analogues, c'est-à-dire que le bien soit pour tous aussi facile à faire, la faute aussi facile à éviter. Or, c'est vous-mêmes que je fais juge de la question, est-il rien de plus opposé que cela à ce qui se passe réellement sur la terre ?

Pour deux hommes quelconques, pris au hasard à leur arrivée dans ce monde, ces conditions sont toujours très-différentes, souvent même opposées ; les différences tiennent à deux classes de causes : les causes internes et les causes externes. Considérons d'abord les premières. Il y a des enfants qui naissent avec de bons instincts, qui ne font le mal que quand l'occasion les y pousse, pour qui l'obéissance aux prescriptions de leurs parents ou de leurs maîtres est chose aisée. D'autres au contraire portent inné chez eux l'instinct du mal ; en faisant une mauvaise action, ils sont pour ainsi dire dans leur élément. Ces tendances diverses,

le Spiritisme peut très-nettement les expliquer; mais bornons-nous ici à constater le fait, bien certain que personne ne le contestera. Supposons que ces deux enfants, de nature si opposée, reçoivent une éducation semblable, qu'on emploie pour les préserver des séductions du vice exactement les mêmes précautions; arrivés à l'âge de l'adolescence, au moment où ils sont capables de discerner par eux-mêmes ce que la conscience permet et ce qu'elle repousse, seront-ils dans la même situation pour choisir? Auront-ils les mêmes chances de se sauver ou de se perdre? Évidemment non! Il faudra au second beaucoup plus d'efforts qu'au premier pour rester dans la voie du bien, et il aura par conséquent d'autant plus de mérite à s'y maintenir. Et vous voulez que la loi soit identique pour tous deux, que ces mêmes peines éternelles leur soient réservées à l'un et à l'autre, s'ils succombent aux tentations du mal. Mais l'un d'eux aura le droit de blasphémer contre la divinité, et de s'écrier: Pourquoi Dieu ne m'a-t-il pas créé aussi avec de bons instincts? Il m'eût été facile de me laisser guider par eux.

Les causes externes sont encore plus générales et plus frappantes, et tout le monde peut aisément s'en rendre compte; elles tiennent au milieu dans lequel l'enfant vit ou se développe, au degré de moralité de ses parents, aux différences de son éducation, de sa fortune, etc. Ces causes agissent si puissamment sur lui,

il lui est si impossible de se soustraire à leur influence de chaque instant, que son caractère, à l'âge de raison, en dépend uniquement; ceux pour lesquels il n'est que modifié plus ou moins profondément par cette même influence forment de rares exceptions. L'homme est-il responsable de ces influences? Est-il libre de venir au monde parmi des anthropophages ou des peuples civilisés; des scélérats ou des gens vertueux; avec des parents d'une conduite exemplaire ou d'une moralité douteuse; de recevoir une éducation saine et fortifiante, ou d'être abandonnés dès l'âge le plus tendre aux funestes séductions du vol, du mensonge, du libertinage? Et, je le répète, la loi est la même, inexorable pour tous; elle frappe sans pitié, aussi bien le malheureux qui n'a jamais connu autre chose que le mal, que celui qu'on a élevé dans le respect de toutes les prescriptions divines et humaines. Et voilà ce que vous appelez un jugement équitable! Mais la justice des hommes, si imparfaite pourtant à côté de la justice divine, satisferait mille fois mieux la raison et le bon sens. Allez écouter seulement la lecture de quelques jugements dans une cour d'assises, et vous verrez combien, pour les mêmes fautes, la peine est loin d'être égale pour tous; quel compte tient la conscience des magistrats de toutes les influences dont j'ai parlé tout à l'heure, qui, en excusant en partie le crime chez les uns, rendent les autres indignes de pardon et de pitié. La loi humaine ne frappe pas toujours, et, en tous cas, elle ne frappe pas également; et c'est

lorsque les législations les plus sévères, les codes les plus draconiens vous présentent de pareils exemples, que vous voulez enlever au coupable devant la justice divine le bénéfice des circonstances atténuantes ! Pauvre humanité ! que ton sort serait misérable si de pareilles théories pouvaient être acceptées, si avec toutes tes faiblesses, tes imperfections, les exigences de toute nature auxquelles tu es soumise pendant ton court séjour en cette vie, tu n'avais devant toi d'autre perspective que de brûler ensuite dans des flammes éternelles, d'être condamnée à des tortures dont la seule idée révolte toutes les facultés, aussi bien le sentiment que la raison !

Et ceux qui n'appartiennent pas à la religion catholique, pour qui le péché originel est une tache ineffaçable, lorsqu'ils naissent dans des pays où un missionnaire chrétien n'a jamais pénétré, sont-ils aussi responsables de leur naissance ? Ceux-là, vous m'accorderez bien qu'il leur est non-seulement difficile, mais impossible de se soustraire à votre arrêt ; vous les condamnez d'avance, absolument comme vous condamneriez à la torture un aveugle-né, pour le punir de ne savoir pas distinguer les couleurs.

Pour ceux qui naissent parmi des peuples catholiques avec le péché originel, les juifs par exemple, il y a au moins une branche de salut jusqu'à leur mort, c'est le baptême. Or, le baptême efface — c'est toujours le caté-

chisme qui parle — non-seulement le péché originel, mais tous ceux qu'on a commis avant de recevoir l'eau sainte. Il suit de là que de deux hommes, l'un hérétique qui se fait baptiser au moment de mourir, l'autre bon catholique qui, ayant reçu l'absolution, a pu se rendre coupable ensuite d'un péché mortel, parce qu'il commet l'insigne maladresse de ne mourir que deux heures après, le premier va droit au paradis, tandis que le second est infailliblement la proie du démon. C'est ici que je puis vous dire avec raison que c'est une affaire de vitesse, avec cette différence seulement qu'il faut bien se garder d'arriver le premier. Mais s'il en était ainsi, pas un catholique n'oserait recevoir les derniers sacrements, tant il devrait redouter de n'être pas assez près de son heure suprême; combien de fois alors arriveriez-vous trop tard; combien d'âmes seraient damnées pour perdre ainsi le bénéfice du pardon de l'Église! Tout ceci n'est encore qu'une conséquence mathématique de votre manière d'entendre la justice divine.

J'ai parlé enfin d'une dernière classe d'individus, ceux qui ne peuvent même pas exercer sur la terre leur libre arbitre, soit parce qu'ils meurent encore au berceau, soit par exemple parce qu'ils restent toute leur vie dans un état d'idiotisme qui les rend incapables de discerner le bien du mal.

Les enfants qui meurent avant d'avoir reçu le bap-

tême, l'Église dit qu'ils vont aux Limbes : Mais qu'est-ce que les Limbes ? C'est ce que mon catéchisme et le curé de ma paroisse n'ont jamais pu m'expliquer. Et l'enfant qui meurt à l'âge où il tette encore sa mère, et l'idiot, où vont-ils ? En paradis ? Mais quel bien ont-ils fait pour cela ? — En enfer ? Où sont leurs crimes ?

Combien la doctrine spirite est plus conforme à la justice et à la raison, elle qui admet pour tous les hommes des épreuves proportionnées à leurs forces et auxquelles ils ne peuvent se soustraire même par la mort, puisqu'ils les continuent dans une autre existence, si elles ne sont pas suffisantes pour leur perfectionnement, s'ils n'en ont pas tiré toute la somme de progrès qui devait leur en revenir, ou s'ils ont essayé de les faire cesser par une mort volontaire ! Combien en même temps elle est plus consolante pour notre foi ! Comme elle nous encourage à faire le bien, en nous montrant comme récompense dans un avenir prochain le bonheur réservé aux purs esprits !

La question des peines éternelles, qui était résolue négativement presque par tout le monde avant la propagation du Spiritisme, n'avait cependant pas reçu une solution complète, en ce sens qu'en la rejetant on n'avait aucune idée exacte de l'état de l'âme après la mort. Bénissons donc le jour où pour montrer à l'homme la vraie lumière, Dieu a donné à ses anges la mission de

lui faire un tableau si admirable de précision et de netteté de ce que nous devons être dans l'autre vie.

Cette solution, que le Spiritisme a rendu si accessible à tous, d'autres l'avaient pressentie avant nous, et ce devait être. Nous lisons dans un ouvrage philosophique de M. André Pezzani, avocat à la cour impériale, lauréat de l'institut, ouvrage publié en 1847, avec le titre : *Dieu, l'homme, l'humanité et ses progrès*, les lignes suivantes :

« D'après les anciennes cosmogonies qui enseignaient
» que les astres étaient faits pour la terre, et qu'en dehors
» il n'y avait plus que Dieu et les anges, purs esprits,
» on pouvait conclure qu'après l'épreuve terrestre tout
» est fini pour le mérite et la liberté. Mais depuis Coper-
» nic et Galilée, depuis que nous savons qu'il existe un
» nombre indéfini de mondes, n'y a-t-il pas une singu-
» lière étroitesse de vue à vouloir borner nos épreuves
» au monde misérable et infime de la terre, qui n'est
» qu'une de nos stations, qu'une des phases de notre
» existence immortelle, et à nous refuser dans l'avenir
» tout moyen de réparation ? »

Dans ce passage écrit bien avant que le Spiritisme eut parlé de la doctrine de la réincarnation, ne croirait-on pas lire quelques phrases du *Livre des Esprits* ? Et quoi de plus rationnel que cette idée ? Quoi de plus conforme,

je ne dirai pas seulement à la philosophie, mais à la science ?

Depuis que les progrès de l'astronomie ont permis d'avoir une idée plus exacte des positions relatives et des mouvements des milliers de mondes qui nous entourent, une lumière nouvelle a jailli. Tous ces mondes que l'orgueil humain croyait créés pour nous, on a reconnu qu'ils obéissent à des lois analogues à celles qui régissent la terre, tout en étant parfaitement indépendants de celle-ci ; que les uns, appartenant à notre système planétaire, gravitent autour d'un même centre qui est le soleil ; tels sont Jupiter, Saturne, etc., et que chaque étoile est sans doute le centre d'un système peut-être plus immense que le nôtre. La science s'est naturellement occupée, et c'est la question qui nous intéresse le plus, de savoir s'il y avait des habitants dans les autres planètes ; ce problème, elle n'a pu le résoudre encore, mais, chose importante du moins, la possibilité du fait a été reconnue ; certaines planètes jouissant à peu près de la même constitution que nous, peuvent être habitées par des êtres semblables aux hommes, tandis que pour d'autres où quelques lois physiques sont différentes, les organes des êtres animés sont nécessairement changés en raison même de ces différences.

Qu'on vienne nous dire maintenant, comme l'a

dit le P. Nampon, comme nous l'a dit en chaire le P. Letierce, que le Spiritisme fonde l'espoir de ses progrès sur l'adulation des passions humaines, et en particulier de l'orgueil. Il est, il me semble, singulièrement rabaisé, cet orgueil, à mesure que l'horizon de nos vues s'agrandit. L'homme savait qu'il n'était qu'une unité sur la terre parmi des millions d'unités de même nature, mais il se plaisait à croire que l'humanité était l'œuvre favorite, et pour ainsi dire unique dans son genre, du Créateur; la science lui apprend que la terre n'est qu'un point dans l'immensité des mondes; le Spiritisme vient lui dire maintenant que l'humanité n'est qu'un atôme dans l'immensité des êtres créés. Quoi de plus humiliant pour notre orgueil, et en même temps de plus magnifique pour la puissance divine? Que surgit-il nettement de tout cela? L'idée de Dieu, plus belle et plus brillante que jamais, de Dieu resplendissant au milieu de ses trois plus grands attributs: l'infini dans la puissance, dans la justice, dans la bonté. Et après Dieu, son œuvre la plus parfaite, celle qu'il a créée à son image, en la faisant participer de sa nature aimante et intelligente, l'esprit, ou l'âme, comme il vous plaira de l'appeler, l'esprit qui est partout, feu divin qui anime les corps, interprète et messenger des volontés de Dieu qu'il transmet aux différents mondes.

Il est au moins étrange, après cela, de voir le prédicateur nous accuser de soutenir le matérialisme,

contrairement à l'abbé Marouseau qui nous donne, lui, la mission de l'anéantir. « La Trinité catholique, dit le » P. Letierce, c'est Dieu, son Fils et le Saint-Esprit; » la Trinité d'Allan Kardec, ajoute-t-il, toujours après le » P. Nampon, c'est Dieu, les esprits, la matière! Et les » esprits n'osent affirmer que la matière ait été créée. » Je ne comprends pas très-bien quel sens il attache à cette Trinité, dont il nous attribue l'invention; mais après ce que nous venons de dire, je crois inutile de répondre à une semblable accusation; j'aime mieux laisser au lecteur le soin de juger si l'idée que nous acceptons de Dieu et de son œuvre principale, l'âme, peut s'allier un instant avec toute idée de matérialisme. Cette accusation, il faut l'avouer, est du reste la dernière à laquelle les spirites se fussent attendus.

Nous avons suffisamment montré, je crois, par ce qui précède, combien le dogme des peines éternelles est incompatible avec la raison; on peut juger, par cela même, tout ce qu'il a d'inacceptable au point de vue religieux, puisqu'on le voit détruire, d'une manière absolue, le sentiment inné en nous de la perfection divine, sentiment sans lequel, non-seulement la religion catholique, mais aucune religion n'est possible.

Disons-le, en passant, si le P. Letierce accuse le Spiritisme, — *on a vu la valeur de cette accusation*, — de flatter ses adhérents par une séduction adroite, nous ne

lui ferons pas le même reproche relativement à ses auditeurs. A bout d'arguments contre notre doctrine, il ne trouve rien de mieux, pour en inspirer aux catholiques une profonde horreur, que de s'écrier : « Supposons que cette doctrine soit sublime, au point de vue de la morale et de la charité; mais l'enfer, mes frères, que devient-il avec de pareilles idées? Ne voyez-vous pas d'avance tout ce qu'il y a d'effrayant pour vous à accepter une philosophie qui s'annonce en détruisant un de vos dogmes? »

Cet effroi que lui inspire notre manière de juger l'état de l'âme après la mort, je doute fort qu'il l'ait communiqué à beaucoup de monde. Parmi les catholiques en effet, la plus grande partie n'a pas besoin du Spiritisme pour ne pas croire à l'enfer; les autres ne seraient peut-être pas fâchés de rejeter ce dogme sans lequel l'Eglise est au moins aussi forte, s'ils pouvaient y substituer une théorie plus consolante, tout en étant plus conforme au sentiment religieux. A ce passage de son sermon, je n'ai pu m'empêcher de le comparer à un orateur qui, voulant empêcher des forçats de faire quelque chose, leur dirait : « Prenez garde! en agissant ainsi vous supprimez les galères! » Et encore, qu'est-ce que le baigne auprès des tortures inouïes et éternelles que nous promet le dogme révoltant de l'enfer?

C'est ici le moment, je crois, de comparer en peu

de mots, l'accusation de danger pour la raison, que vous lancez au Spiritisme avec celle que nous pouvons bien, à plus juste titre, renvoyer aux idées que vous voulez inspirer sur les peines éternelles aux cerveaux trop faibles et aux esprits trop crédules. Vous disiez en parlant de certain passage de notre lettre au *Courrier de la Moselle*, citée dans l'article précédent : « On » accuse les sermons sur l'enfer de produire le délire religieux, et par suite la démence; qu'est-ce que cela auprès du nombre de saints qu'ils ont engendrés? » Pour ce qui est de produire des saints, je crois que les sermons sur l'enfer n'y ont guère plus souvent réussi que la crainte de l'échafaud à produire des candidats au prix Monthyon. Maintenant vous nous avez demandé des faits; en voici: je les choisis à dessein autour de nous, entre plusieurs qu'on pourrait citer.

Dans un ouvrage sur les maladies mentales, publié par M. Morel, médecin en chef de l'asile des aliénés de Maréville, on trouve (t. I, p. 167) l'analyse de l'état d'un jeune homme, ancien élève du petit séminaire de Metz, M. C., « que le docteur trouva couché dans son lit avec le bras » droit horriblement brûlé, par suite de l'immersion volontaire de ce membre dans une chaudière d'eau bouillante. Notre mélancolique religieux s'était soumis à cette épreuve pour essayer d'avance comment il supporterait les flammes de l'enfer qu'il avait méritées

» pour ses crimes imaginaires. » Ce fait n'a point besoin de commentaires.

En voici un second ; il se rapporte à une demoiselle de Nancy, que je m'abstiendrai de nommer, mais qui vit encore , je crois , si mes renseignements sont exacts. Elle avait lu dans les textes sacrés cette parole : « *Si ton œil te scandalise, arrache-le,* » et effrayée des conséquences que sa désobéissance pourrait entraîner pour elle dans l'autre monde, préférant la souffrance et le malheur sur la terre aux tortures que son imagination lui présentait dans l'enfer, elle aima mieux prendre à la lettre la prescription religieuse : elle s'arracha les yeux, pitoyable victime de son délire. J'ai entendu le fait de la bouche de personnes qui connaissent cette demoiselle, et qui la virent ensuite dans l'état épouvantable où elle s'était réduite ; le souvenir seul leur donne le frisson. Peut-on imaginer quelque chose de plus révoltant ?

Il est inutile de rappeler d'autres exemples analogues ; notre but n'est pas de faire frémir d'horreur ceux qui nous liront ; que l'on compare seulement les faits incontestés que nous produisons avec les assertions en l'air de nos adversaires, pour lesquels ils se gardent bien de nous indiquer des moyens de contrôle, y compris les chiffres du *Courrier de Lyon*, et les déductions de M. Burlet, que le P. Nampon gratifie magnifiquement du titre de *Docteur*, sans doute comme récompense ; que l'on compare, dis-je, et on jugera.

Est-il rien dans la doctrine spirite, dans sa morale si douce, si rassurante pour l'esprit, si fortifiante pour le cœur, est-il rien qui puisse porter à de pareils excès? Et ce sont les partisans du dogme de l'enfer qui viennent nous accuser de produire la folie, quand nous prêchons la résignation, la patience dans les épreuves terrestres, en attendant le bonheur futur, là où ils viennent jeter encore la terreur des souffrances éternelles dans l'autre monde, au milieu de nos douleurs et de nos chagrins dans celui-ci.

Mais ce ne sont pas là encore tous les reproches dont on pense nous accabler; certes l'imagination de nos adversaires est bien plus inventive. Un de ceux qu'ils adoptent le plus facilement, qu'ils nous jettent à la face à tout propos, est le reproche d'impiété. Pour celui-ci encore, il est bon de montrer au lecteur une fois pour toutes ce qu'il vaut, et de détruire l'impression fâcheuse que la calomnie peut laisser dans l'esprit de beaucoup de gens, car on sait combien la vérité a souvent de peine à se défendre contre elle. J'ai entendu le P. Letierce déclarer d'une manière formelle que *les spirites ne prient jamais*. Quoique ce ne soit pas le cas de faire ici une profession de foi religieuse, qu'on me permette de lui dire qu'il n'a qu'à venir chez moi le matin ou le soir, s'il est curieux de voir un spirite faire sa prière; mais la chose est encore plus facile: s'il ne craint pas de tomber, en sortant, dans les

griffes du diable, dont il a l'air d'avoir une singulière peur, qu'il essaie d'assister jamais à une séance de Spiritisme, dans n'importe quel cercle de France, et il verra s'ouvrir cette séance par une prière analogue à celle-ci, prononcée au milieu du recueillement le plus profond :

» *Mon Dieu, nous vous supplions de nous envoyer vos*
» *anges gardiens et vos bons esprits pour nous éloigner*
» *du mal, nous guider dans la voie du bien et de l'obéis-*
» *sance à tous vos Commandements. Nous invoquons*
» *en même temps votre clémence pour nos frères mal-*
» *heureux dans ce monde, et les esprits souffrants dans*
» *l'autre.* » Il verrait que les esprits demandent à chaque instant des prières que nous ne manquons jamais de faire, mentalement au moins, sachant bien que c'est tout ce que nous pouvons leur donner en retour de leurs sublimes instructions. Si de pareilles formules lui semblent des blasphêmes, si c'est là ce qu'il appelle de l'impiété, je crains bien que nous ne mourions tous dans l'impénitence finale, tant nous serons peu disposés à nous en corriger.

Rien n'est plus propre au contraire que la doctrine spirite, par l'idée qu'elle nous donne de la perfection de Dieu et de la grandeur de son œuvre, à tourner les esprits vers la contemplation et la prière, et le reproche opposé, de nous détourner trop violemment de nos intérêts matériels pour nous attirer constamment vers la solution des questions métaphysiques et des problèmes

religieux et moraux, lui serait sans doute plus justement adressé.

J'ai promis de passer en revue toutes les accusations que le prédicateur a successivement lancées contre le Spiritisme; quoique la liste en soit un peu longue, et qu'il puisse paraître ridicule de réfuter des accusations qui tombent d'elles-mêmes, en les citant seulement, je remplirai la tâche jusqu'au bout, dussé-je n'en parler que pour mémoire. Il m'en revient deux à l'esprit en ce moment qui, placées l'une à côté de l'autre, pourront bien ne pas paraître au lecteur s'accorder parfaitement ensemble, mais que, disons-le à la louange du P. Letierce, il a formulées à deux heures au moins d'intervalle; la première est celle-ci :

*« Les Spirites exploitent, au moyen de leur doctrine, la »
» crédulité des ignorants. »*

Le P. Letierce, et avant lui le P. Nampon, n'ont pas daigné nous expliquer dans quel but, si c'est par ambition ou par cupidité. Il y aurait à répondre à cela une foule de choses, — et j'avoue que ma plume a beaucoup de peine à s'en défendre, — qui pourraient bien ne pas plaire tout à fait à certains de nos adversaires; mais, plus modérés qu'eux, parce que nous sentons la force de notre bon droit, contentons-nous de leur demander, comme nous l'avons fait plus haut, combien de spirites

tirent de leurs travaux des richesses ou des honneurs. Qu'ils en fassent eux-mêmes le relevé, eux si détachés des biens de ce monde, et, ma foi, tant pis pour ceux qui souffriront de la comparaison.

Voici maintenant la deuxième : Dans une page qui m'a donné une aussi haute idée de l'éloquence du P. Nampon, que de la mémoire du P. Letierce, ils reprochent l'un et l'autre au Spiritisme de n'avoir pas « produit, de notoriété publique, des résultats matériels » importants, tels que spéculation heureuse à la Bourse, » choix d'un billet gagnant à la loterie, etc., etc. » Ce sont là leurs propres expressions. Dût-on me taxer d'irrévérence, je déclare qu'il a fallu toute la sainteté du lieu où ces paroles ont été prononcées, pour m'empêcher d'éclater de rire en les entendant. Reprocher à une doctrine purement morale et philosophique de ne pas faire gagner de l'argent à la Bourse, faire un crime à la charité de ne pas enrichir ceux qui la font, à Saint-Vincent de Paul de n'avoir pas tiré cinquante mille francs de revenu de son institution sublime des Enfants-Trouvés, ceci me paraît dépasser toutes les bornes. Ou ils jugent le public bien naïf pour lui donner de semblables raisons, ou on serait tenté parfois de croire que le Spiritisme les trouble au point de les envoyer chez *M. Burlet*. Voudraient-ils par hasard que l'observation des devoirs catholiques produisît de pareils résultats ? Vous figurez-vous comme moi, lecteurs, la joie du P. Letierce, en voyant un

chrétien s'écrier, au sortir du confessionnal : « *L'Esprit*
» *divin m'anime, allons acheter trente actions du crédit*
» *mobilier*; » ou bien un autre lui dire : « *Mon père,*
» *faites que la grâce descende dans mon cœur, afin que je*
» *sache quel billet il faut prendre pour gagner à la*
» *loteria.* » Croirait-il avoir bien mérité de Dieu et de la religion ?

Ce n'est pas tout; au dire de quelques personnes, nous ne menaçons pas seulement la société dans un avenir plus ou moins lointain, nous saçons dès maintenant les bases de tous les gouvernements existants. « *Le Spiritisme est une société secrète.* » Ces mots sont écrits tout au long dans la brochure que j'ai déjà si souvent citée. Ainsi le carbonarisme, les réunions dans des salles obscures, avec deux hommes armés de poignards à la porte, tout cela n'est rien auprès de nous; l'eussiez-vous soupçonné? nous conspirons! Je saisis ici, avec empressement, l'occasion de réitérer au P. Leticie l'invitation que je lui ai déjà faite d'assister, n'importe où, à une séance de Spiritisme; qu'il emmène avec lui, s'il le veut, le P. Nampon — et je puis le leur dire, ils ne seront pas les premiers ministres de la religion catholique qui l'aient fait, — ils nous diront ensuite si rien chez nous ressemble à une assemblée de conspirateurs.

En France, les spirites conspirent; en Amérique, ils

ont fait plus encore : « *ce sont leurs diaboliques élucubrations qui ont fomenté la guerre civile qui désole en ce moment ce malheureux pays (sic)* ; » ils ont produit par là la crise cotonnière, et je vois d'ici le P. Nampon s'écrier : « *Je m'explique bien maintenant les ravages de l'oïdium, dont l'apparition a coïncidé à peu près avec celle du Spiritisme.* » Que vous en semble ?

Ne soyez donc pas étonnés, après, qu'un autre prédicateur ait parlé de nous traduire, non pas devant le juge de paix, pas même en police correctionnelle, mais devant *les cours d'assises*, parce que nous sommes des scélérats, des faussaires, qui imitons, à s'y méprendre, dans nos communications, le style des hommes illustres des temps passés, Bossuet ou saint Augustin, par exemple, et qui volons ensuite leurs noms et leurs signatures pour les mettre au bas de la page. Mais, j'y songe, pour nous poursuivre comme faussaires en écritures privées, il faut, ou bien que ce prédicateur fasse comparaître saint Augustin lui-même, ou bien qu'il lui demande son assentiment, et de plus une procuration écrite pour se porter partie civile, et comment obtiendra-t-il l'un de ces deux résultats sans se livrer à nos pratiques superstitieuses ? Je lui indique ceci en passant, espérant l'empêcher par là de donner suite à ses justes désirs de répression ; et moi j'en dormirai bien plus tranquille la nuit prochaine. Il demande de plus qu'on établisse un agent de police en faction, — je n'ajoute rien, je cite

seulement, — à la porte de chaque cercle spirite, pour empêcher d'entrer les adeptes, et surtout sans doute les esprits. Que pensez-vous de cette nouvelle idée? J'aime mieux, pour ma part, ceux qui m'envoient aux aliénés, ils sont moins impitoyables.

Je reviens au P. Letierce. Au milieu de son troisième et dernier sermon, il se prend, tout à coup, à révoquer en doute l'existence du Spiritisme, au moins comme philosophie bien définie. « Après tout, s'écrie-t-il, qu'est-ce que le Spiritisme? Où est-il? Existe-t-il seulement un traité officiel, un *credo* de cette doctrine? » Je pourrais lui répondre: *Chez Ledoyen, Palais-Royal, prix net 3 fr. 50, franco par la poste 4 fr.*; mais j'aime mieux le renvoyer au P. Nampon avec lequel il est, cette fois, en désaccord, et qui dit dans sa brochure, en parlant du *Livre des Esprits*: « *Le Livre des Esprits, ce credo officiel des spirites, lourde factum, prolix et cependant obscur.* » La critique n'a rien de très-paternel, j'en conviens; mais au moins il reconnaît, lui, l'existence du livre: c'est déjà quelque chose.

Un seul point du sermon me reste à examiner. Quoique la réfutation en soit facile, il semble au moins un peu plus sérieux que les précédents; j'en suis heureux pour le lecteur. C'est la partie où le prédicateur messin accuse la morale spirite de détruire tous les Commandements de Dieu. Il a passé légèrement sur

la plupart de ces Commandements, sachant trop combien il lui serait difficile de persuader par exemple à ses auditeurs que nous prônons l'homicide et l'adultère; mais il s'est longuement étendu sur ce que notre doctrine renverse violemment le quatrième: *Tes père et mère honoreras*. Nous ne parlerons donc pas des autres; mais nous lui répondrons au sujet de celui-ci; et, je ne puis m'empêcher de le lui dire, il n'a pas eu la main heureuse en le choisissant. Voici l'accusation: « *Le Spiritisme, par toutes les idées qu'il préconise, et surtout par l'idée de la réincarnation, détruit tous les liens de famille, l'amour d'un père pour ses enfants et des enfants pour leur père, supprime l'esprit de race, la noblesse du sang, et, que sais-je encore, tout ce qui ressort enfin de la communauté d'origine et que toutes les religions enseignent à vénérer si profondément.* »

J'étais si peu préparé, je l'avoue, à cette accusation, qu'elle m'a, non point effrayé, non point ébranlé dans mes convictions, mais grandement surpris; je me suis demandé ce qu'il pouvait y avoir de vrai là dedans, prêt à faire bon marché de toutes les croyances que je me plaisais auparavant à admettre, si ces croyances attaquaient en rien la famille, et j'aime à penser que la totalité des spirites eussent fait comme moi. J'ai interrogé, comme toujours, ma raison, ma conscience, ce sentiment moral qui existe chez tous les hommes, et qui, sans être le guide de la foi religieuse, est du moins

le criterium infaillible de toute morale ; j'ai cherché à étudier plus profondément la doctrine, à y trouver quelque chose qui pût justifier, ou seulement expliquer les paroles que j'avais entendues en chaire, et voici ce que ma conscience, ce que l'étude m'ont répondu : Rien n'est plus propre que la morale des esprits à développer, à enraciner profondément chez nous l'amour de la famille et les liens du sang, sans préjudice de l'affection commune que nous devons à tous les membres de la grande famille humaine. Quel est, en effet, à ce sujet, l'enseignement des esprits ?

Ils nous disent que non-seulement les parents sont destinés par Dieu à entourer les enfants de toutes les ressources de leur tendre sollicitude, que non-seulement Dieu leur a donné la mission de veiller pendant leur jeunesse sur leurs pas chancelants, de les affermir dans la voie du bien pendant leur adolescence, et de les aider des conseils de l'expérience dans l'âge mûr ; mais que ces parents, même après leur mort, restent, et c'est souvent encore leur mission spéciale, autour de ceux qu'ils ont aimés sur la terre, pour leur prodiguer des instructions, d'autant plus profitables qu'elles sont empreintes de cette supériorité qui distingue l'âme dégagée de la matière, quand elle jouissait déjà sur la terre d'un certain degré de perfection.

C'est ainsi que nous sommes constamment entourés, —

l'Eglise admet aussi cette idée, — de ce que nous appelons nos anges gardiens, c'est-à-dire des esprits de ceux que nous chérissions et qui nous chérissaient en ce monde. Tant que Dieu ne les soumet pas aux épreuves d'une nouvelle existence, il suffit de les appeler pour qu'ils soient heureux de venir converser avec nous. S'ils se ressentent encore d'un certain état d'infériorité, ils nous demandent des prières, tout en essayant de nous faire profiter des leçons qu'ils ont tirées de leur vie terrestre ; s'ils sont plus avancés, ils nous prêchent une morale si sublime que, pour s'en servir contre nous, nos adversaires ne trouvent qu'un moyen, c'est de l'attribuer à une séduction du démon. Eh bien, je vous le demande, cette idée que nos parents veillent sur nous, non-seulement pendant leur vie, mais après leur mort, que leur tendresse, leurs conseils, leurs prières nous soutiendront toujours dans nos épreuves ; cet espoir pour une mère de pouvoir converser avec son fils qui n'est plus, cette consolante promesse que notre âme, à notre heure dernière, sera reçue dans le monde des esprits par les âmes de tous ses parents et ses amis, qui ont déjà dépouillé leur enveloppe terrestre ; ce tableau de l'union intime des âmes, bien au delà de notre courte existence ; tout cela, dis-je, ne doit-il pas nous inspirer au plus haut degré le respect des liens de la famille et de l'amitié ? Oh ! dites-nous que les enseignements du Spiritisme sont trop beaux pour n'être pas une séduction perfide du démon ; et nous vous accuserons seulement de vous

raïdir contre les bienfaits de la Providence, de nier la lumière, de ne pas croire à l'inépuisable bonté de Dieu; mais ne dénigrez pas au moins sa morale; si vous ne la croyez pas vraie, vous devriez demander à Dieu qu'elle le fût. Partout où l'Évangile prêche l'amour, la charité, le renoncement des biens de ce monde, le Spiritisme parle aussi haut que lui, et vous n'êtes en désaccord avec nous que là où une fausse interprétation des textes sacrés ou des paroles du Maître vous a fait admettre ce dogme révoltant et monstrueux contre lequel se soulève tout notre être. Et comme, lorsqu'un homme me traite de fripon, je suis tenté, tout d'abord, de m'informer s'il est honnête, répondez : Qu'en faites-vous parfois de ces liens du sang que vous nous accusez de vouloir détruire ?

Lorsque le père, condamné à la damnation éternelle, expie ses péchés par les souffrances de l'Enfer, et que le fils, plus heureux ou meilleur, mérite par ses vertus le bonheur du paradis, vous voulez qu'il goûte en paix cette joie suprême, tandis que son père est en proie à des tortures que l'imagination ne peut concevoir. Que dis-je, vous lui refusez même l'unique consolation de prier pour l'auteur de ses jours, l'espoir que ses bonnes œuvres en ce monde, et ses supplications dans l'autre, adoucissent un peu le châtement. Voilà comment vous entendez l'amour filial, et voilà le bonheur éternel que vous promettez ! Mais ne vaut-il pas mieux encore

l'Enfer que le Paradis avec de telles restrictions ? Eh bien oui, nous le répétons avec force, avec conviction, si nos croyances sont des illusions, laissez-nous les, nous en sommes heureux ; elles valent mieux que ce que vous appelez aujourd'hui des vérités, sauf à en reconnaître plus tard la vraie nature.

Je le répète, toutes les fibres de l'âme ne se soulèvent-elles pas à de pareilles théories ?

Telle est l'analyse des arguments que certains de nos adversaires ont trouvés contre nous, souvent dans leur haine pour l'idée nouvelle, quelquefois peut-être dans leur foi religieuse, jamais dans un examen approfondi de nos idées ; comme on a pu en juger par ce qui précède.

Quelle est, après tout cela, la conclusion du P. Letierce ?

Sachant trop combien il serait difficile de trouver, dans la conduite ou le degré de moralité de la majorité des spirites, une confirmation de ses paroles, il s'écrie, en terminant : « *Je me plais à le reconnaître, mes frères, les » spirites valent mieux, beaucoup mieux que leur » doctrine.* » Eh bien, ma foi, ce n'est pas pour cette dernière un compliment flatteur. Quoi ! nous sommes des possédés, des conspirateurs, des charlatans, des faussaires, des communistes, — j'avais oublié ce grief, —

et le Spiritisme vaut moins que nous ? Certes il faut qu'il vaille bien peu de chose, et le diable lui même, en l'inventant, ne croyait peut-être pas si bien faire.

Concluons à notre tour. Nous avons suffisamment montré, je crois, tout ce qu'il y a de vague, d'exagéré, disons-le clairement, de faux, dans tous les reproches dont on a cru nous accabler. A chaque nouvelle attaque de ce genre, nous essayons de chercher consciencieusement dans tous les points de notre doctrine ce qui peut y donner sujet, et, chaque fois, comme aujourd'hui, nos convictions en sortent plus arrêtées, parce qu'elles sont mieux éclairées par les lumières de la raison.

La vérité surgira aussi un jour pour nos adversaires, nous en sommes bien convaincus ; espérons que ce jour n'est pas éloigné, et soyons fiers, en attendant, d'être les premiers apôtres d'un enseignement si sublime.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.



	Pages.
<u>Dédicace.....</u>	<u>5</u>
<u>Préface.....</u>	<u>7</u>
<u>De la folie Spirite.....</u>	<u>11</u>
<u>Les Sermons du R. P. Letierce.....</u>	<u>27</u>



AVIS AU LECTEUR.

Aux personnes qui voudraient étudier plus sérieusement la question, en voyant le pour et le contre, nous conseillons de lire les brochures *contre* le Spiritisme de M. l'abbé J.-B. Marouseau, et du R. P. Nampon, indiquées au verso de la couverture, ainsi que l'*Enfer* de M. Auguste Callet, intéressant ouvrage auquel le journal le *Siècle* a consacré une longue colonne dans son numéro du 7 novembre 1862.

Nous indiquons aussi à nos lecteurs la série d'ouvrages spirites publiés par différentes Sociétés ou divers médiums, qui contiennent, soit l'exposé philosophique de la doctrine, soit des considérations pratiques, soit enfin une partie des communications les plus intéressantes en prose et en vers imprimées jusqu'à ce jour.



OUVRAGES DE M. ALLAN KARDEC

Sur le Spiritisme.



Ces ouvrages se trouvent : à Paris, chez MM. DIDIER et Comp., éditeurs, 35, quai des Augustins; — LEDOYEN, Galerie d'Orléans (Palais-Royal); — au bureau de la *Revue Spirite*, rue Sainte-Anne, 59 (passage Sainte-Anne); — à Metz, chez M. LINDEN, libraire, rue Pierre-Hardie. 1.

LE SPIRITISME A SA PLUS SIMPLE EXPRESSION. —

Exposé sommaire de l'Enseignement des Esprits et de leurs manifestations. — Brochure grand in-18. Prix : 15 cent. ; par la poste, 20 cent.

QU'EST-CE QUE LE SPIRITISME? — Guide de l'observateur novice dans les manifestations des Esprits. — Troisième édition entièrement refondue et considérablement augmentée. Grand in-18. Prix : 75 cent. ; par la poste, 90 cent.

LE LIVRE DES ESPRITS (Philosophie Spiritualiste). — Contenant les principes de la doctrine spirite sur l'immortalité de l'âme, la nature des Esprits et leurs rapports avec les hommes ; les lois morales ; la vie présente ; la vie future et l'avenir de l'humanité, selon l'enseignement donné par les Esprits supérieurs à l'aide de divers médiums. — Neuvième édition. Grand in-18 de 500 pages. Prix : 3 fr. 50 cent. ; par la poste, 4 fr. Édition in-8° de 500 pages, 6 fr. ; par la poste, 6 fr. 80 cent.

LE LIVRE DES MÉDIUMS (Spiritisme expérimental). — Guide des médiums et des évocateurs ; contenant l'enseignement spécial des Esprits sur la théorie de tous les genres de manifestations ; les moyens de communiquer avec le monde invisible et de développer la faculté médianimique ; les difficultés et les écueils que l'on peut rencontrer dans la pratique du Spiritisme. Cinquième édition. Grand in-18 de 500 pages. Prix : 3 fr. 50 cent. ; par la poste, 4 fr.

VOYAGE SPIRITE EN 1862, par M. ALLAN KARDEC. — Contenant : 1° les observations sur l'état du Spiritisme ; 2° les instructions données dans les différents groupes ; 3° les instructions sur la formation des groupes et sociétés, et un modèle de règlement à leur usage. — Brochure grand in-8°, format et justification de la *Revue spirite*. — Prix : 1 fr. pour toute la France ; pour l'étranger, le port en sus.

REVUE SPIRITE, journal d'études psychologiques, paraissant tous les mois, depuis le 1^{er} janvier 1858. —
Prix de l'abonnement : pour toute la France et l'Algérie, 10 fr. par an ; étranger, 12 fr. ; Amérique et pays d'outre-mer, 14 fr.



Metz, imp. J. Verrounais.



OUVRAGES SPIRITES.

- Le Spiritisme à Metz.** Choix de communications d'outre-tombe, obtenues par divers médiums. — Prix : 1^f, par la poste, 1^f,10. — Metz, chez MM. Linden, Verronnais. Paris, chez Ledoyen.
- Réflexions sur le Spiritisme, les Spirites et leurs contradicteurs**, par J. Chapelot; in-18, prix : 50 cent., au profit des ouvriers sans travail de la Seine-Inférieure. — Bordeaux, chez tous les libraires; Paris, chez MM. Didier, Ledoyen.
- La vérité sur le Spiritisme expérimental dans les groupes.**
- Le Spiritisme sans les esprits**, par un Spirite théoricien. — Deux brochures, prix : 50 cent. chacune, ensemble 1 fr.; par la poste, 1 fr. 10 cent., chez Dentu, Palais-Royal.
- Poésies d'outre-tombe.** — Société spirite de Constantine. Prix ; 1 fr. 50 cent.; franco, 1 fr. 60 cent.
- Histoire de Jeanne-d'Arc**, dictée par elle-même à M^{lle} Ermance Dufaux, âgée de 14 ans. Gr. in-18, prix : 3^f; franco, 3^f,30.
- Le Spiritisme à Lyon.** — Choix de dictées spirites, avec 4 pl. de dessins médianimiques. Prix : 1 fr.; franco, 1 fr. 10 cent.
- Fables et poésies diverses**, par un Esprit frappeur, 1 vol. in-12. — Carcassonne, chez Maillac, libraire. — Toulouse, chez Arming, libraire. — Paris, chez Ledoyen. Prix : 2 fr.; franco, 2 fr. 30 c.
- Simple récit de manifestations extraordinaires des esprits** qui se sont produites à Lisieux, par M. Duprey. — Prix : 60 c. — Au profit des ouvriers sans travail. — Rouen, chez Giroux et Renaux, rue de l'Hôpital, 25, et à Paris, chez Ledoyen.
- La vérité, Journal du Spiritisme**, hebdomadaire. — 7 fr. par an pour Lyon; — 9 fr. pour Paris et les départements. — Lyon, 29, rue de la Charité.
- La ruche spirite Bordelaise, Revue de l'enseignement des esprits**, deux fois par mois. — 6 fr. par an. — Bordeaux, 44, rue des Trois-Couils.

OUVRAGES CONTRE LE SPIRITISME.

- Du Spiritisme**, par le R. P. Nampon, de la Compagnie de Jésus. — Discours prêché à Lyon dans l'église primatiale de Saint Jean-Baptiste, les 14 et 21 décembre 1862. — Librairie de Girard et Josserand. Paris, place Bellecour, 30. Paris, rue Cassette, 5.
- Réfutation complète de la doctrine Spirite**, par M. l'abbé J.-B. Marouseau. Paris, chez Charles Douniol, libraire, rue de Tournon, 29. Prix : 1 fr.